

TABLE RONDE N°1

MOBILISATION, CADRAGE ET OPINION PUBLIQUE TERRITORIALE A PROPOS D'UN PROJET DE CONSTRUCTION DE LIGNE THT DANS LE LOT

Mathieu BRUGIDOU , EDF R&D et CIDSP-PACTE
Caroline ESCOFFIER, EDF R&D

ABSTRACT :

“Territorial mobilisation, framing and public opinion. Concerning a project to build VHV lines in the Lot region of France”

This article looks at someone who is often omitted from works on framing, despite being of central importance therein: the ordinary citizen. When presenting their social construction of reality (framing), it is ordinary citizens that social movements are targeting; yet more often than not, said citizens are deemed to have the most limited of choices - either to demonstrate assent by joining a movement, or to demonstrate indifference by doing nothing at all. By structuring theoretical reflection around public opinion and innovative empirical devices (experimental survey using open-ended questions), this work aims to show how confronting discursive conceptions of public opinion with framing theory helps to bring the question of publics and of public opinion within the scope of the sociology of collective action. With this objective in mind, we base ourselves upon the empirical study of the different “publics” brought into being by a local controversy (a project to build VHV electricity lines in the Lot region of France) through analysis of the *spiel* or frames produced through collective action. In particular, the study shows that it is possible to identify different publics in accordance with these framings, and that they vary in part according to the level of concernment (measured levels of interest in and information on the controversy) and select (or are selected by) distinct social properties. These observations are important when using surveys to analyse public opinion. The use of experimental surveys that are based upon sample construction (localised in this case) and sequences of open and closed questions constitutes an attempt to take two contexts into account : a) there is no “public opinion” in the sense of any single substantial entity; there are “different publics” which have come about through controversy and which are connected within a public arena. They thus form a public opinion which is not *incorporated*, but which is instead *articulated* and *stabilised* within a public discourse; b) it is the framing operations that are carried out on different “stages” (mobilisation, negotiation, media, public debate, etc.) that create these different publics. Textual analysis of the open-ended questions allows us to recapture the power of these frames and to unpackage aggregated opinion into a closed “yes” or “no” question. It is then possible to reconstruct the different figures of the public and the “vocabularies of motives” which give them their coherency.

RÉSUMÉ :

La communication porte sur une figure souvent absente, mais pourtant centrale dans les travaux sur les cadres : celle du citoyen ordinaire. En articulant une réflexion théorique sur l'opinion publique et des instruments empiriques innovants (sondage expérimental comportant des questions ouvertes), ce travail propose de montrer en quoi la confrontation des *conceptions discursives* de l'opinion publique à la théorie des cadres invite à reposer la question des publics et de l'opinion publique dans le cadre de la sociologie de l'action collective. Nous nous appuyons sur l'étude empirique des différents "publics" construits par une controverse (un projet d'aménagement de ligne THT dans le Lot) à partir de l'analyse des *topos argumentatifs* ou cadres produits par l'action collective. L'étude montre qu'il est notamment possible d'identifier différents publics en fonction de ces cadrages, que ceux-ci varient pour partie en fonction du niveau de "concernement" (niveau d'intérêt et d'information sur la controverse) et sélectionnent (ou sont sélectionnés par) des propriétés sociales distinctes.

De nombreux auteurs (Cefaï et Trom, 2001) ont souligné l'apport de l'analyse des cadres (Snow et al., 1986) à la sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux. Ils ont souligné notamment son intérêt pour rendre compte des raisons de militer, jusqu'à envisager les mobilisations collectives comme une activité visant à « produire des significations », en définissant des situations problématiques, en établissant des diagnostics et en proposant des solutions. Dans cette perspective, les mouvements sociaux institueraient « de nouvelles manières de percevoir et de juger, de s'identifier à des entités collectives et de se rapporter à la chose publique » (Cefaï et Trom, 2001, p12). Cette activité cognitive se déploie en direction des « adhérents » qu'il s'agit de recruter ou « d'opposants » que l'on essaye de neutraliser voire de « l'opinion publique » dont on recherche *l'assentiment*.

Cette communication¹ cherche à valider la proposition de la théorie des cadres selon laquelle l'entreprise de mobilisation consiste à susciter l'adhésion du public et, dans ce but même, à fournir des raisons recevables par l'opinion pour justifier cette prise de position. La mobilisation collective permet-elle ainsi de construire des « publics » partageant les mêmes définitions de la situation et les mêmes cadrages ? Par ailleurs, est-il possible de spécifier ces « publics » selon les motifs d'engagement mis en avant ? L'angle adopté invite à affaiblir l'opposition entre des « *publics* », voire « l'opinion publique », envisagée comme un horizon visé (toujours plus ou moins instrumentalisé comme ressource), dotés de capacités d'action minimums (réduites à un assentiment plus ou moins passif) et des *acteurs* (militants, sympathisants) de la mobilisation (dotés de fortes capacités d'action et dont on interrogera les raisons de militer etc.).

Parallèlement à la théorie des cadres, cette communication sollicite donc aussi des outils théoriques et méthodologiques issus de courants de recherche tendant à renouveler les approches de l'opinion publique² :

- la réflexion théorique sur l'opinion publique connaît en effet aux Etats Unis [Hermes, 2001] comme en France [Quéré, 1990 ; Kaufmann, 2002] un renouvellement important voire un changement de paradigme insistant notamment sur la compétence des agents « ordinaires », sur l'importance des aspects situationnels et discursifs – voire délibératifs - dans la formation et l'expression de l'opinion publique et conduit à tout le moins à réaménager de manière conséquente le paradigme « comportementaliste » [Zask, 1999]
- ces avancées théoriques ont par ailleurs profité et/ou suscité des innovations méthodologiques portant sur de nouveaux types de dispositifs³ plus attentifs aux apports d'informations, aux effets de contexte et de cadrage [Grunberg, Mayer et Sniderman, 2002]. Des progrès méthodologiques ont aussi été accomplis depuis une vingtaine d'années dans l'analyse des données textuelles [Lebart et Salem, 1994] du fait du rapprochement de préoccupations de statisticiens, de linguistes [Rastier, 1991]⁴ et d'informaticiens, progrès qui ont donné des moyens nouveaux au traitement du

¹ Nous remercions vivement Nicolas Benvegnu, Loïc Blondiaux, Jacques Gerstlé et Arthur Jobert pour leurs lectures attentives et leurs critiques, on ne saurait évidemment leurs opposer ce que nous avons pu en faire.

² Il existe toutefois une série de travaux à la jonction de la théories des cadres et de l'opinion publique, qui se situe dans la perspective de l'agenda setting. Pour une discussion de l'application de la théorie de cadres dans cette perspective à l'étude de l'opinion publique en même temps qu' une défense et illustration du point de vue interactionniste de [Gamson, 1992], voir [Price V., Nir L. and Cappella J. N. 2005].

³ Par exemple les sondages expérimentaux profitant des techniques d'échantillonnage partagé et des systèmes CATI ou CAPI pour tester des contextualisations et des cadrages différents des questions cf. [Grunberg G., Mayer N., et Sniderman P.M., 2002]. Dans une optique plus normative mais profitant là-aussi d'innovations méthodologiques et d'hybridation, les sondages délibératifs, cf. [Fishkin, J. and Luskin, R., 2000].

⁴ La question de la place du langage et plus largement des sciences de la culture, sciences « herméneutiques », est posée de manière particulièrement aiguë par ces travaux à la jonction d'approches explicatives et compréhensives. Voir à ce sujet les travaux de [Rastier 1991]

langage naturel, aux corpus importants de textes et singulièrement aux questions ouvertes [Brugidou, 2003]. Ces avancées sur le front des méthodes permettent ainsi d'envisager des dispositifs d'enquête hybrides donnant une plus large place aux questions ouvertes voire à des séquences mêlant questions fermées et ouvertes [Brugidou et al., 2004].

Ces travaux parce qu'ils proposent une définition discursive de l'opinion publique et élaborent des dispositifs expérimentaux permettent d'appréhender des formes à la fois argumentatives et situées de l'opinion publique. Il est ainsi désormais envisageable, de mettre en évidence les capacités de citoyens « ordinaires » à argumenter et « à monter en généralité » pour justifier une position, et de tenter ainsi une description « discursive » de l'opinion publique.

Cette communication propose de montrer en quoi la confrontation des conceptions discursives de l'opinion publique à la théorie des cadres invite à reposer à nouveaux frais la question des publics et de l'opinion publique dans le cadre de la sociologie de l'action collective.

Dans cette perspective, on présentera une étude empirique des différents « publics » construits par une controverse à partir de l'analyse des « topos argumentatif » ou cadres produits par l'action collective. On montrera qu'il est notamment possible d'identifier différents publics en fonction de ces cadrages, que ceux-ci varient pour partie en fonction du niveau de « concernement » (niveau d'intérêt et d'information sur la controverse mesurée par ailleurs) et sélectionnent (ou sont sélectionnées par) des propriétés sociales distinctes.

UN CONFLIT D'AMÉNAGEMENT : LA QUESTION DE L'OPINION PUBLIQUE TERRITORIALE ET DU DISPOSITIF D'ENQUÊTE

L'étude est réalisée à partir d'une enquête d'opinion sur une controverse d'aménagement auprès de la population du territoire concerné par un projet de construction de ligne à très haute tension.

Le projet de ligne THT dans le Quercy Blanc a fait l'objet de plusieurs études techniques dans les années 90. En 1996 et 1997, un nouveau projet est soumis à concertation. Fin 2002, suite à une opposition persistante un débat public local comprenant plusieurs réunions dans différentes parties du Lot et dans quelques communes du Tarn et Garonne a été organisé pour que chacun puisse connaître et discuter les différentes solutions. A l'issue de ce débat, RTE, c'est-à-dire le gestionnaire public du réseau de transport d'électricité, a annoncé le retrait de son projet de construire une ligne Très Haute Tension dans le Quercy blanc.

L'enquête a été réalisée en Juin 2003 après dix ans de mobilisation importante contre le projet et quelques mois après la tenue du débat public local (huit réunions publiques) [Drocourt et Ras, 2004], qui a lui-même donné lieu à un suivi important de la part des médias régionaux.

Il peut paraître paradoxal de proposer une enquête par sondage pour approcher le public d'une controverse : n'est-ce pas tenter de réintroduire par la fenêtre une « opinion publique sondagière » amplement critiquée [Blumer, 1948 ; Bourdieu, 1973 ; Blondiaux, 1998 ; Gerstlé, 2003] ? Le dispositif⁵ proposé s'écarte pourtant, nous semble-t-il, de manière

⁵ La construction de cette enquête a notamment bénéficié des études menées par Isabelle Ras et Eric Drocourt à partir de phases d'observations et d'entretiens réalisés auprès des différents acteurs (associations, aménageur

suffisamment significative des enquêtes par sondage publiées pour échapper à cette critique et ce pour deux raisons qui concernent directement notre sujet :

- d'une part, ce dispositif tend à saisir une opinion publique *territorialisée*⁶. Le niveau d'intérêt et d'implication du public est lié assez étroitement à des logiques territoriales. L'enquête a donc été conçue pour différencier des publics à partir de sous-échantillon territoriaux. Comme pour les sondages réalisés « in situ » auprès des participants d'une manifestation [Favre, Filleule et Mayer, 1997] on se donne ainsi les moyens de distinguer des « publics d'identification », « attentifs » ou « intéressés » au sens de Cobb et Elder, et un « grand public », « masse indifférenciée des individus agrégés dans les enquêtes d'opinion » [Gerstlé, 2003 p. 869], quitte à discuter ces catégories de public et à les juger insatisfaisantes dans le cadre de notre description.
- D'autre part, l'enquête a pour ambition de restituer une opinion publique *discursive*. Une partie des questions posées est dite « ouverte » de manière à recueillir des réponses spontanées (par opposition à un choix comportant un nombre limité et standardisé de réponses) mais surtout un *discours* sur la controverse étudiée. La dimension réflexive est ici primordiale puisque ce sont les capacités de *justification* des personnes interrogées qui sont sollicitées. Ces réponses mobilisent de véritables « grammaires de motifs » au sens de Mills [Mills, 1940 ; Trom, 2001], il ne s'agit pas en effet d'identifier des « convictions intimes » déterminant l'engagement dans l'action collective mais des « façons convenues de mettre en scène son for intérieur, des façons convenables, intelligibles et acceptables, de se projeter dans tel ou tel contexte d'action » [Cefaï, 2005]. Par ailleurs, la technique d'analyse des questions ouvertes (analyse des données textuelles, méthodologie Alceste [Reinert, 1995]) présente l'avantage de ne pas réduire la dimension discursive des réponses. Elle n'identifie pas seulement des thèmes, mais elle permet aussi, d'une part, de restituer des marques de l'énonciation et, d'autre part, de reconstruire les patterns linguistiques et cognitifs, les « grammaires », qui sont au principe de ces énoncés [Brugidou, 2001].

Le dispositif d'enquête⁷ présente plusieurs caractéristiques techniques remarquables :

Les trois sous-échantillons ont été construits par quotas : outre les quotas classiques (sexe, âge et profession du chef de famille) la construction des échantillons prenaient en compte le *niveau de diplôme du chef de famille* et la *zone d'habitation*.

Le dispositif a par ailleurs exploité la plupart des possibilités du système de gestion informatisé des interviews CATI :

- la technique des échantillons partagés a permis de tester l'ordre des questions (cf. l'ordre de passage de récit plus bas) et les effets de contexte (notamment dans l'argumentation),
- l'enregistrement de micro-récits argumentatifs avait pour but d'évaluer de manière assisté et homogène leur force de conviction (les récits n'étaient pas lus par les enquêteurs),

etc.) [Drocourt et Ras, 2004]. La définition des échantillons et le questionnaire sont le fruit d'un travail collectif réunissant Mathieu Brugidou, Eric Drocourt, Caroline Escoffier, Xavier Marc et Isabelle Ras. Cette recherche n'aurait pas été possible sans l'importante investigation qualitative et le travail de coordination réalisés par Isabelle Ras.

⁶ Les rapports entre l'opinion publique et niveaux territoriaux peuvent être aussi étudiés d'un point de vue plus macroscopique : par exemple à propos de l'opinion publique européenne, cf. [Cautrès. et Reynié, 2002]

⁷ Echantillon de 1500 personnes, âgées de 18 ans et plus, interrogées par téléphone fin juin 2003 par l'institut BVA, soit quelques mois après l'organisation du débat local.

- le questionnaire comportait plusieurs séquences formées de questions fermées et ouvertes permettant d'articuler prises de position et justifications. La séquence est considérée comme un tout (une série d'interactions) et traitée comme un « discours » articulant réponse à la question fermée et le verbatim de la question ouverte.
- enfin l'enregistrement de toutes les réponses aux questions ouvertes rendait ainsi possible l'analyse textuelles des verbatims.

Présentation de la méthode d'analyse des questions ouvertes

Pour notre propos, il était important de disposer de techniques d'analyse des questions ouvertes qui, permettent d'aller au-delà de la simple analyse de contenu manuelle. Celle-ci permet notamment, à travers l'analyse de récurrences formelles dans les réponses, d'identifier différentes isotopies. La méthode Alceste utilisée ici privilégie une approche statistique qui identifie dans un corpus de texte donné (les réponses à la question ouverte) des sous-ensembles homogènes de verbatims sur la base de leur profil lexical⁸. Les classes de réponses obtenues peuvent être caractérisées par les variables sociologiques disponibles dans l'enquête qu'elles soient socio-démographiques ou d'attitudes. L'analyse textuelle présente ainsi l'avantage de dissocier assez clairement deux moments de l'analyse : d'abord la formalisation des données et leur « traitement » puis l'étude sociologique de ces résultats qu'il faut au préalable construire et argumenter⁶. Au-delà des commentaires statistiques, on cherche en effet à livrer une analyse linguistique et sociologique des textes. L'interprétation des classes identifiées par la méthodologie Alceste s'appuie, sur une caractérisation « externe » de la classe (opposition et proximité par rapport aux autres classes telles qu'elles sont par exemple visualisées par le graphique factoriel) et, sur des critères « internes » (mots et réponses caractéristiques de la classe). Par ailleurs, les variables « illustratives » (variables linguistiques : catégorisation des mots-outils etc. et variables socio-démographiques décrivant les répondants) nous permettent d'identifier certaines caractéristiques des classes de réponses. L'analyse propose ainsi un « parcours interprétatif » qui s'appuie sur les trois types d'indicateurs mobilisés.

Le recueil des réponses constitue un des principal reproches adressées à l'analyse textuelle appliquée au corpus de questions ouvertes. Toutefois l'enregistrement exhaustif⁹ des réponses qui a été réalisé au cours de cette enquête permet de pallier complètement à ces défauts.

Le recours à l'analyse textuelle pour ce type d'enquête et de corpus s'avère particulièrement pertinent pour deux types de raisons qui tiennent d'une part, aux poids inégaux des différents groupes et, d'autre part, à la consistance des attitudes :

- la technique d'analyse des questions ouvertes parce qu'elle donne un *poids* différent aux réponses selon, d'une part, leur longueur (les réponses les plus longues sont mieux représentées dans la classification) et, d'autre part, selon leur typicité (les réponses

⁸ Le programme crée un tableau croisant les mots-pleins en colonne et les réponses à la question ouverte en ligne. Une classification descendante hiérarchique part d'une seule classe réunissant l'ensemble des réponses et la partitionne en deux classes regroupant les verbatims similaires à partir du critère discriminant du chi2. Puis ces deux classes sont à leur tour divisées en deux classes stables et ainsi de suite jusqu'à l'obtention de groupes homogènes de verbatims. Le résultat est une classification hiérarchisée qui peut être schématisée sur un graphique en arbre.

⁹ La généralisation de cette technique d'enregistrement implique de mettre au point un protocole d'accord auprès des personnes interrogées.

atypiques du point de vue du vocabulaire étant non classées) applique aux réponses une véritable « métrique politique » suivant en cela les recommandations de Blumer ou de Bourdieu de voir mieux rendu « l'inégalité de fait des opinions » [Blondiaux, 1997 ; 1998]. Cette approche présente en effet l'avantage de ne pas préjuger de la compétence et de l'intérêt des publics. Les échantillons ne sont pas pondérés a priori (par quota non proportionnel déterminés en fonction d'une compétence supposée) mais ce sont bien les *réponses* produites qui varient en fonction de l'implication, la connaissance et de l'intérêt pour le sujet : l'inégale compétence des publics est ainsi restituée par le traitement statistique des réponses.

- Le caractère stéréotypé de la réponse sur quoi repose l'analyse des *données textuelles* (et qui implique un format et une récurrence des réponses pour pouvoir les traiter) n'implique pas nécessairement pour nous un stéréotype vide, un artefact suscité par effet d'imposition mais relève du mode d'existence des « objets notionnels » comme l'opinion publique [Kaufmann, 2001 ; 2003] : les motifs d'engagement mis en avant par les personnes interrogées sont des topoï argumentatifs culturellement sédimentés et socialement disponibles. Cette question de la typicité peut être aussi traitée du point de vue de la sociologie des attitudes [Caillot et Denni, 2004]. Une réponse atypique (i.e. l'algorithme de classification ne parvient pas à affecter la réponse à un groupe et à ainsi identifier un schème linguistique et cognitif sous-jacent à la réponse) renverrait au concept de « non-attitude » au sens de Converse [Converse, 1964].

LES OPPOSANTS DANS LA POPULATION DU DÉBAT

Les opposants au projet de lignes représentent un peu moins de la moitié de la population interrogée, ses partisans ne représentent que 17% de l'ensemble et les personnes qui se déclarent ni pour ni contre 34%.

Du strict point de vue socio démographique, les variables les plus discriminantes pour expliquer la prise de position vis-à-vis du projet sont la proximité partisane d'une part et la CSP d'autre part (mais c'est le poids des retraités chez les partisans de la ligne qui est mesurée ici). Les questions de sexe, d'âge, de type d'habitat, puis de revenu et de diplôme interviennent également mais de façon moins nette.

Le trait le plus saillant de la population des opposants est donc leur plus grande proximité politique avec les partis écologistes : 75% des « écologistes » se déclarant contre le projet. A l'opposé, les partisans du projet comptent proportionnellement plus de personnes proches de la droite parlementaire.

Plus sensibles aux arguments écologistes, ils sont également plus jeunes que l'ensemble de la population : 48 contre 55 ans en moyenne parmi les partisans du projet et un peu plus de 50 ans pour l'ensemble de la population.

C'est en partie en raison de leur âge qu'ils apparaissent également comme significativement plus actifs que le reste de la population : ils ne comptent qu'un retraité sur trois personnes quand près de la moitié de la population de la zone de l'enquête est retraitée¹⁰.

¹⁰ Parmi les catégories d'actifs, les catégories socio professionnelles les plus typiques des opposants sont les professions intermédiaires (cadres moyens etc.) mais aussi les agriculteurs et les artisans commerçants,

Du point de vue des seules variables sociodémographiques et toutes proportions gardées, on peut déjà parler pour les opposants au projet d'une population plus proche des écologistes, plus active et de CSP + élevée, plus jeune, plus riche, plus instruite que la population de référence. Du point de vue du territoire, ce sont plutôt les personnes qui vivent aux alentours des tronçons ouest de la ligne et sud dans une moindre mesure qui sont le plus opposées : 75% des personnes interrogées dans l'ouest et 50% dans le sud se déclarent contre le projet. Ce sont par ailleurs plutôt des ruraux.

A l'inverse, les Cadurciens sont plus souvent ni pour ni contre le projet, ceux qui habitent dans la zone nord étant de leur côté relativement plus souvent favorables au projet¹¹.

On observe également un lien avec l'ancienneté sur le territoire. La très grande majorité (67%) des personnes résidant dans le Lot (et le cas échéant dans les départements voisins) depuis moins d'un an et 55% de celles qui y résident depuis moins de 10 ans se déclarent contre le projet de lignes. On voit bien en mêlant les dimensions territoriales et sociales se profiler parmi les opposants la figure particulière des « néoruraux ».

LA JUSTIFICATION DES PRISES DE POSITION

Dans la mesure où l'on cherche à identifier différentes opinions publiques, nous avons tenté de mesurer, pour les publics en présence les niveaux d'implication (à quel point la personne se sent-elle concernée et dans quelle mesure le projet de ligne concerne-t-il sa commune ou celle de ses proches) et d'information (que sait-elle objectivement du projet ?) et d'engagement (quelle est sa participation à la vie associative ?).

Ces indicateurs synthétiques confirment la position intermédiaires des personnes favorables au projet : elles sont relativement bien informées mais en revanche peu impliquées. Dans les deux cas, c'est un peu moins que les opposants et un peu plus que les indécis. Les opposants sont également les plus engagés dans la vie associative.

A ce niveau d'analyse, nos résultats confortent l'idée de l'existence de publics avisés et/ou intéressés correspondant ici à la population des opposants au projet (caractérisé par la proximité politique des partis écologistes et la proximité géographique de l'implantation projetée des lignes, mais aussi le fait d'être en activité) vs un « grand public » qui serait majoritairement ni pour ni contre le projet, caractérisé pour sa part, plutôt par le peu d'intérêt (concernement) ressenti, le peu d'engagement dans la vie politique ou associative, et la retraite.

Partant de l'idée que les opinions ne sont pas fondées sur la base des seuls arguments mais

profession libérales et chefs d'entreprises. Le niveau d'instruction et dans une moindre mesure encore le revenu ne font pas partie des dimensions les plus discriminantes, bien qu'étroitement liées à l'âge et à la CSP. On remarquera cependant une propension à l'opposition croissante avec la tranche de revenu et le niveau d'instruction, et inversement une propension à l'indécision, décroissante pour sa part selon les mêmes critères.

11 Le fait d'habiter en « hors zone » est, et cela ne doit rien au hasard, statistiquement indépendant de la position exprimée vis-à-vis du projet. Cette variable territoriale est l'une des plus discriminantes pour expliquer les positions vis-à-vis du projet. Elle l'est logiquement nettement plus que celle issue du zonage établi pour le débat public à savoir une zone de débat (les communes dans lesquelles s'est déroulée une réunion), une zone impactée par les projets de lignes (les communes sur lesquelles passent les lignes en projet, et une zone hors champ. On constate en effet que les opposants sont proportionnellement plus nombreux dans les communes impactées par les lignes mais dans lesquelles il ne s'est pas déroulé de réunion. A l'inverse, dans les communes où ont eu lieu les réunions, les partisans du projet et les indécis sont relativement plus nombreux.

bien dans l'articulation entre des acteurs, des valeurs et des arguments particuliers, nous avons tenté, parallèlement à l'analyse de leurs réponses à des questions ouvertes, plutôt que (ou en plus) de les faire se positionner par rapport à des arguments isolés, de les faire réagir à deux récits, mettant en scène les acteurs du projet et de la controverse (EDF, les techniciens, les associations, les élus locaux) et alignant des arguments différents dans l'un des récits favorables et dans l'autre défavorables du projet.

Il s'agit par ce biais, plutôt que d'identifier des publics a priori en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques, et d'analyser les arguments et les opinions sur le projet qui les caractérisent, de partir de récits différents du projet et d'observer les caractéristiques des publics ainsi définis.

Afin de vérifier l'impact de l'information sur le projet, sur la détermination de l'opinion des publics, i.e. dans une certaine mesure de tester les effets de contexte, nous avons travaillé sur un échantillon partagé : une partie des personnes interrogées ont d'abord entendu le récit justifiant le projet puis celui justifiant l'opposition au projet ; pour l'autre partie, le parcours a été inverse.

Les récits¹² étaient les suivants :

Je vais vous faire écouter deux résumés des positions qui s'opposent, dites pour chacune d'elles si vous êtes d'accord ou pas.

Résumé 1 : Pour fournir une électricité de meilleure qualité et en plus grande quantité dans le Lot, les techniciens et les autorités compétentes pensent qu'il faut construire une ligne Très Haute Tension passant par le Quercy Blanc. Cette solution est le meilleur compromis technique et économique pour la collectivité. Elle permet de faire avancer la réalisation, bloquée depuis 10 ans, d'une infrastructure vitale pour l'aménagement du département et son économie.

Résumé 2 : Le projet de ligne aérienne qu'EDF tente d'imposer aux Lotois est trop important pour les besoins du département. La création de cette ligne va porter atteinte à l'identité et au patrimoine lotois. Elle va affaiblir l'activité touristique du département en détruisant les paysages du Quercy Blanc et des chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Depuis 10 ans, la plupart des élus et des associations propose une ligne électrique souterraine et d'autres solutions comme la réduction de la consommation d'énergie.

Plusieurs constats à l'issue de cette expérience :

Premier constat, le récit « pour » s'est avéré notablement moins convaincant que le récit « contre ». Ce résultat est certes étroitement lié à la présence dans l'échantillon d'une forte proportion d'opposants au projet (un peu moins d'une personne sur deux), mais le déborde : 75% des personnes interrogées ont trouvé le récit « contre » convaincant contre seulement 50% de convaincus par le récit « pour ».

Profils des réponses apportées chacun des deux récits (en %)

	convaincant	pas convaincant	ne sait pas	Total
Récit pour	50	32	17	100

¹² L'élaboration de ces récits a été rendue possible grâce à l'important travail d'investigation qualitative menée par ailleurs.

Récit contre	75	18	6	100
---------------------	----	----	---	-----

Deuxième constat, outre le fait que le discours en faveur du projet convainc moins de monde, la force de cette argumentation s'est avérée liée au contexte d'énonciation : lorsque le récit « pour » apparaît en premier, 57% des personnes interrogées le jugent convaincant. Ils ne sont plus que 38% à partager cet avis lorsqu'il vient en deuxième position.

Troisième constat, cet effet de contexte n'est pas vrai pour le récit contre : l'ordre de lecture des récits est en effet dans ce cas indépendant de la conviction emportée. Il n'y a donc pas seulement un effet de contexte qui aurait pour conséquence un premier récit toujours plus convaincant : en proposant au préalable un autre cadrage aux personnes interrogées, en leur proposant à travers le récit contre des contre arguments et des raisons de s'opposer, leur opinion se modifie.

Profils des réponses apportées chacun des deux récits (en %)

Profils des réponses apportées chacun des deux récits (en %)

lorsque le récit POUR est proposé en 1er

lorsque le récit CONTRE est proposé en 1er

	convaincant	pas convaincant	ne sait pas	Total
Recit POUR	57	25	19	100
Récit CONTRE	75	20	6	100

	convaincant	pas convaincant	ne sait pas	Total
Recit POUR	38	48	15	100
Récit CONTRE	77	17	7	100

Certes les deux questions ne sont pas directement opposées. Néanmoins, une franche adhésion ou opposition au projet suppose que l'on soit d'accord sur un récit et pas d'accord sur l'autre. Il n'est pas possible de déterminer dans cette enquête si ce que l'on assimile à un changement de position entre les deux récits est la conséquence d'un caractère changeant ou particulièrement affable des personnes interrogées, d'un effet de persuasion du deuxième récit (les personnes changent réellement d'avis) ou d'un effet de rectification de leur position ie que le cadre qu'on leur propose leur donne une vision plus large de la question et correspond finalement mieux à leur opinion de départ. On constate en revanche qu'effet de contexte et effet de contre-argumentation se cumulent : en considérant la nature du récit énoncé en premier (argument ou contre argument) et celle de la réponse apportée (accord ou opposition), on obtient un prédicteur variable de la réponse au second récit. Comme le montre le tableau suivant, même si les deux effets jouent, le fait de s'opposer dès le premier récit (ie de se déclarer « pas d'accord », ce qui implique probablement de disposer auparavant de l'idée d'une alternative possible au récit) semble plus déterminant que le récit sur lequel porte précisément l'opposition.

Pouvoir prédictif de la réponse au second récit selon la réponse et le récit initiaux

Personnes convaincues par le 1^{er} récit	
récit POUR en 1 ^{er}	dont 30% NE SERONT PAS convaincues par le recit CONTRE

récit CONTRE en 1^{er} dont 57% NE SERONT PAS convaincues par le recit POUR

Personnes non convaincues par le 1^{er} récit

récit CONTRE en 1^{er} dont 72% SERONT convaincues par le recit POUR

récit POUR en 1^{er} dont 93% SERONT convaincues par le recit CONTRE

L'expérience montre bien nous, qu'en plus de critères socio démographiques données, les opinions publiques se déterminent aussi de façon dynamique, dans la controverse, différemment selon l'information dont ils disposent et selon la façon dont on la propose.

L'ANALYSE DES « PUBLICS » DE LA MOBILISATION À PARTIR DE TOPOS ARGUMENTATIFS

Le dispositif d'enquête propose une troisième façon d'approcher les publics de la controverse lotoise et leurs capacités d'argumentation, via l'analyse de questions ouvertes. Il s'agit également cette fois de se focaliser sur la seule population des opposants (soit rappelons-le la moitié de l'échantillon total), à la fois pour tenter d'identifier des publics distincts en fonction de leur capacité (du type) d'argumentation, de justification qu'ils fournissent pour expliquer leur opposition au projet.

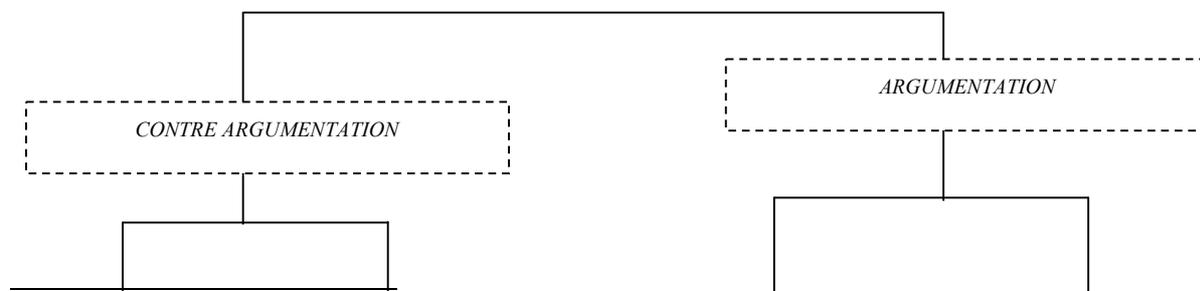
L'étude porte notamment sur les réponses à la séquence de questions suivantes :

Q : Vous-même êtes-vous (étiez-vous) pour, contre ou ni pour ni contre le passage d'une nouvelle ligne Très Haute Tension dans le Quercy blanc ?¹³

Pour	Contre	Ni pour ni contre	NSP
17%	46%	34%	3%

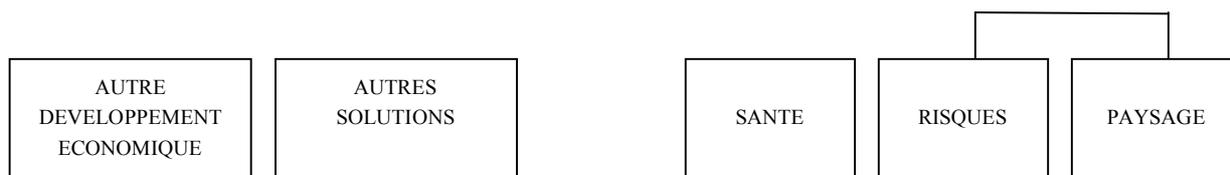
Q – Pourquoi ?

L'analyse réalisée grâce à la méthodologie Alceste porte sur les seules réponses « contre » (46%, n=731)¹⁴, elle permet de faire apparaître 5 classes de réponses stables construites autour de topos argumentatif.



¹³ c'est sur la base des résultats de cette question que la partition opposants / partisans du projet a été commentée précédemment

¹⁴ 71% des réponses sont classées par la classification descendante hiérarchique. Une codification manuelle a permis de classer l'essentiel du reliquat. Le taux de non réponse à la question ouverte est très faible, de l'ordre de 3%.



Classification descendante hiérarchique, dendrogramme des classes stables

La classification descendante hiérarchique distingue tout d’abord un groupe de réponses mettant en avant des argumentations et des contre-argumentations permettant justifier une opposition au projet. Les contre-argumentations impliquent de reprendre les argumentations fondant le projet de ligne THT (ce qui suppose de les connaître) et de les contester. Les argumentations avancent les raisons de s’opposer au projet d’aménagement.

L’étude détaillera d’abord les argumentations en montrant qu’elles correspondent à différents topos argumentatifs. Dans le groupe des argumentations, deux types de cadrages devront être distingués :

- un premier cadrage sollicite une expérience commune et partagée par les habitants du territoire. Il décrit l’insertion physique de la ligne dans le territoire et en souligne les nombreux impacts sur le paysage et sur la *forme de vie* de ce territoire (en détaillant les dangers potentiels pour la faune et les habitants).
- Un second cadrage fait appel à un savoir d’expert sur les champs électro-magnétiques et ses effets sur la santé. Il dénonce en les détaillant les conséquences invisibles de ces ondes et donc échappant à l’expérience commune

ARGUMENTER

Le premier cadrage est propre aux publics les moins informés¹⁵ de la controverse, se déclarant le moins concerné et le moins engagé dans la mobilisation¹⁶. Il est par ailleurs spécifique des personnes les moins diplômées (notamment pour les réponses de la classe Risque) et disposant des revenus les plus faibles ainsi que le montre le tableau 1 et 2.

Tableau 1 : variables socio-démographiques caractéristiques des classes¹⁷.

Variables & Modalités	AUTRES SOLUTIONS % mod ds le groupe	AUTRE DVPT ECONOMIQUE % mod ds le groupe	SANTE % mod ds le groupe	RISQUES % mod ds le groupe	PAYSAGE % mod ds le groupe
ENSEMBLE					
DIPLOME					
aucun/certificat	33.30	27.60	25.48	42.11	35.24
bepc/cap/bep	36.45	32.70	42.32	38.86	36.78

¹⁵ Un indicateur synthétique permet de mesurer un niveau d’*information* « objectif » sur la controverse à partir de différentes questions de connaissance sur la controverse.

¹⁶ Par ailleurs, un autre indicateur permet d’évaluer un niveau d’*engagement* dans la mobilisation (appartenance à des associations, sources d’informations, participation à des réunions du débat public local...)

¹⁷ Les modalités caractéristiques de la classe (seuil de 5%, test du chi-2) sont grisées.

<i>bac</i>	13.31	15.66	16.13	11.67	15.43
<i>supbac</i>	16.94	24.04	16.07	7.36	12.56
REVENU					
<i>< 999 euros</i>	15.35	12.71	20.81	31.65	25.23
<i>1000 euros 1999 euros</i>	31.55	26.37	25.54	33.75	38.92
<i>1999 euros 2999 euros</i>	24.42	27.04	29.17	13.78	18.42
<i>> 3000 euros</i>	11.48	23.84	13.40	4.51	8.23
<i>NSP, NR</i>	17.20	10.04	11.09	16.30	9.20
ANCIENNETE DS LE DPT					
<i>< 10 ans</i>	25.61	32.55	23.95	27.53	15.23
<i>10 20 ans</i>	12.57	15.05	19.25	15.23	12.92
<i>> 20 ans</i>	61.82	52.40	56.79	57.23	71.85
SEXE					
<i>homme</i>	63.04	48.05	46.38	37.34	43.65
<i>femme</i>	36.96	51.95	53.62	62.66	56.35
NEORURALITE					
<i>oui</i>	17.76	27.00	13.98	9.84	10.06
<i>non</i>	82.24	73.00	86.02	90.16	89.94
STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT					
<i>propriétaire</i>	83.55	59.98	64.73	57.45	58.82
<i>locataire ou sous locataire</i>	13.05	32.40	23.80	29.88	28.28
<i>logé gratuitement</i>	3.40	7.62	11.47	12.67	12.77
HABITAT					
<i>Rural</i>	56.95	52.10	57.01	47.64	43.15
<i>< 20 000 habitants</i>	22.34	20.08	23.77	36.88	32.31
<i>> 20000 habitants (Cahors)</i>	20.71	27.82	19.22	15.48	24.54
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE					
<i>Agriculteur</i>	7.42	2.62	5.68	6.85	4.60
<i>Artisan, commerçant, chef d'entreprise, prof. libérale, prof</i>	7.86	17.75	10.01	8.10	10.51
<i>Profession intermédiaire, cadre moyen</i>	24.01	27.56	19.94	7.58	21.37
<i>Employé, personnel de service</i>	8.37	10.02	8.68	9.13	13.04
<i>Ouvrier</i>	22.92	10.11	22.12	28.72	17.27
<i>Retraité, autre inactif</i>	29.42	31.95	33.58	39.62	33.20
TYPE DE LOGEMENT					
<i>maison individuelle</i>	91.91	87.39	85.11	79.42	78.55
<i>immeuble HLM</i>	3.01	6.13	5.83	8.81	9.17
<i>immeuble résidentiel</i>	5.08	6.47	9.06	11.77	11.75
SITUATION FAMILIALE					
<i>marié</i>	63.32	52.00	52.86	51.71	51.93
<i>vie maritale</i>	6.94	8.47	11.62	15.39	11.83
<i>célibataire</i>	16.14	12.46	19.87	12.81	20.37
<i>veuf, divorcé</i>	13.01	26.12	15.65	20.08	15.73
TERRITOIRE					
<i>Cahors</i>	20.71	27.82	19.22	15.48	24.54

Hors zone	19.64	20.35	19.72	25.31	20.20
Tronçon nord	10.02	13.54	14.72	23.99	17.56
Tronçon ouest	19.56	15.87	18.75	9.15	13.67
Tronçon sud	30.07	22.43	27.59	26.06	24.04

« Ca défigure le paysage »

Cette classe rassemble des personnes aux revenus plus faibles que la moyenne, vivant dans des villes de moins de 20 000 habitants (mais pas en milieu rural) et surtout habitant depuis plus de 20 ans le département du Lot. Ce ne sont donc pas des « néoruraux ». Ce public est caractérisé par un très faible niveau d'implication dans la controverse concernant le projet de ligne. Il ne correspond pas tout à fait au « grand public » au sens de G. Almond [Almond, 1950], dans la mesure où les personnes interrogées prennent position sur la controverse et justifie cette prise de position par un « lieu commun », un topos argumentatif qui a probablement le plus été diffusé par les médias, celui de la sauvegarde du paysage.

On notera que le topos du Paysage [Trom, 1996] est en réalité le plus répandu dans la mesure où 63% des réponses utilisent un terme du lexique caractéristique de ce cadre. La classe de réponse « paysage » est construite à partir des réponses ne mobilisant que ce type de cadres (toutes les autres classes, y compris celles construites à partir des contre-argumentations mentionnent dans au moins une réponse sur deux ce cadrage). Toutefois, il existe des différences significatives dans les termes utilisées qui traduisent des focalisations différentes entre ceux qui mentionnent des poteaux qui gâchent leur vue (« parce-que c'est horrible, quand vous voyez tous ces pylônes, tous ces fils, si vous me mettez ça au milieu de mon jardin je ne serais pas contente. ») et ceux qui évoquent le paysage et les dommages esthétiques¹⁸ manifestant d'avantage de compétences à monter en généralité (notamment en introduisant une distance entre la figure du dénonciateur et celle de la victime [Boltanski, 1990].

joli, poteau, paysage, gâcher, fils, beau, milieu, nature, grand, gros, négatif, arbre, défigurer, dégrader, détruire, nuisible, câble, cadre, campagne, champ, dégradation, fer, peine, pylône, abîmer, enterrer, horrible, métallique...

Termes les plus caractéristiques de la classe « Paysage »

« tandis que si vous avez des poteaux métalliques avec ces gros pylônes, c'est pas jolie. voilà. »
 « pour le paysage. ben s'ils mettent des poteaux comme ils mettaient c'est pas beau. alors qu'on peut enterrer maintenant, il faut se moderniser. »
 « c'est pour mettre des pylônes, des câbles a ne plus en finir. oui voilà. moi je trouve que ca serait bien de l'enterrer. »
 « parce que je vous l'ai dit, cette merde de poteaux, de fils, c'est des trucs, c'est tout. pour abîmer le paysage c'est pas la peine. »
 « parce pour on va détruire le paysage, c'est pas beau, c'est laid voilà. parce que les pylônes, les gros pylônes, les fils c'est vraiment. »
 « ben, ça défigure le paysage, c'est, de voir ces poteaux métalliques avec ces câbles de 50000 volts, il n'y a rien de réjouissant. »

Réponses les plus caractéristiques de la classe « Paysage »

¹⁸ « parce-que je vous ai dit tout à l'heure, ils veulent pas la mettre souterraine, alors les poteaux c'est pas très esthétique dans le paysage. les poteaux en fer, c'est pas très joli, joli. il n'y en a pas d'autre. »

«*Ca représente un danger*»

Cette classe est caractérisée par une sureprésentation des personnes ayant un revenu faible, peu ou aucun diplôme, d'ouvriers et vivant dans des villes de moins de 20 000 habitants (mais pas en milieu rural). Le niveau « d'information objectif » est faible (beaucoup déclare aucune source d'information), ces personnes sont peu concernées et peu engagées dans la controverse. On note une sureprésentation des partisans du PS et des radicaux.

Les répondants ont par ailleurs une caractéristique territoriale importante, ils habitent plutôt au Nord du département et ne sont pas directement concernés par le projet mis en avant par RTE qui passent au sud du département. Ce dernier point peut aussi expliquer des niveaux d'information et d'implication faible.

Bien qu'apparemment proche du point de vue des cadrages de réponses de la classe Santé, il s'en avère d'un point de vue socio-démographique et mais aussi du point de vue de leur discours très différent.

En réalité, les premières réponses font état du danger représenté par les lignes THT : risque d'électrocution (lié par exemple à l'arrosage dans les champs de maïs), de chutes de poteaux (du fait de tempêtes, « *c'est toujours dangereux ces trucs la. vous savez, des gens qui font des arrosages des truc comme ça, combien y a eu qui ont pris le courant.* »). Les secondes introduisent une distance physique entre le corps propre de la « victime » et le « persécuteur » pour reprendre les catégories actantielles de Boltanski. Le risque est à la fois dépersonnalisé, dématérialisé [Boy, Brugidou, 2004] et universalisé dans un discours savant et en même temps incorporé (les ondes électro magnétiques provoqueraient des cancers). On pourrait par ailleurs montrer que l'opposition entre une argumentation « rationnelle » s'appuyant sur des discours d'experts et une argumentation « irrationnelle », laissant une large place au registre affectif (correspondant classiquement à des groupes disposant d'un capital socio économique et culturel très inégal) n'est pas tout à fait satisfaisante. Cette opposition n'est pas seulement expliquée par des registres argumentatifs différents lesquelles renvoieraient finalement à des position sociales inégales, elle relève aussi (d'abord) d'espaces de discussion distincts régis par des « grammaires » différentes. Les argumentations sur le paysage et le danger présupposent une expérience commune, un monde commun (ou une *forme de vie* comme on voudra). Dans cet espace de discussion *ordinaire* de l'opinion publique, il est grammaticalement incorrect (et tout simplement impoli) de faire appel à des connaissances et une expérience non partageable d'emblée par les membres du groupe (par exemple un savoir savant sur les champs électromagnétiques qui ne peut apparaître au mieux que comme un argument d'autorité et au pire comme cuistre). Les exigences d'*authenticité* [Cardon et Heurtin, 1999] mais aussi de *vraisemblance* [Quéré, 1990, Kaufmann, 2002] règlent les énoncés d'opinion de cet espace public ordinaire.

danger, mauvais, limite, sécurité, terre, tombe, couper, bonne, orage, électrocute, haut, humain, moche, radioactif, accident, air, jour, mot, tas, tempête, temps, tension, truc..

Termes les plus caractéristiques de la classe « Danger »

« *A cause des tempêtes. on arrive de plus en plus comment dire un temps. vous vous rendez compte si la neige se pose dessus ça casse les lignes, ça coupe le courant et euh, moi je pense qu'a cause des tempêtes quand il y a des gros orages, c'est dangereux aussi ça.* »
« *et ben oui, j'en connais même du cote de Viouilles qui ce sont, électrocutés par ça. parce que les arrosages, ça monte haut et ça attire le courant et.* »

« ben je vous dis parce que pour moi, ça représente un danger. oui. mais bon, je sais sûre non plus hein. ben provoquer des accidents ou, enfin provoquer des accidents. »
« et bien comme on a dit tout a l'heure, pour le paysage et pis les, comment je dirais, la faune volatile. et les tempêtes, les risques d'accident causes par, la volonté du siècle et puis ma fois pourquoi pas les accidents aussi avec, oui pourquoi pas, le comment ça s'appelle, je sais pas ils vont peut être expatrier, »
« bah parce que ca fait toujours plus de, comment expliquer, il y aura toujours plus de trucs dans les airs, je sais pas, je connais pas les mots, et puis il faudra plus de euh, comment ça s'appelle ou on fabrique l'électricité, »

Réponses les plus caractéristiques de la classe « Danger»

Tableau 2 : variables d'attitudes caractéristiques des classes.

<i>Variables & Modalités</i>	<i>AUTRES SOLUTIONS % mod ds le groupe</i>	<i>AUTRE DVPT ECONOMIQUE % mod ds le groupe</i>	<i>SANTE % mod ds le groupe</i>	<i>RISQUES % mod ds le groupe</i>	<i>PAYSAGE % mod ds le groupe</i>
PROXIMITE POLITIQUE					
<i>Extrême gauche</i>	4.45	4.18	10.63	6.11	8.23
<i>PS/rad</i>	21.93	26.31	16.95	36.90	29.61
<i>écologistes</i>	17.86	21.57	24.46	8.68	14.31
<i>Chasse, Pêche, Nature & Trad</i>	4.92	3.86	5.28	4.09	4.76
<i>droite parlementaire</i>	13.43	13.62	12.51	9.48	13.93
<i>Extrême droite</i>	3.52	6.37	0.00	5.44	4.48
<i>aucun/nsp</i>	33.89	24.08	30.16	29.30	24.68
NIVEAU D'INFORMATION					
<i>pas informé</i>	9.76	22.52	25.92	40.19	26.85
<i>peu informé</i>	33.26	15.10	27.96	25.98	27.50
<i>moyennement informé</i>	36.42	29.61	24.23	18.11	27.29
<i>très informé</i>	20.57	32.77	21.89	15.71	18.36
PARTICIPATION AU DEBAT					
<i>au moins à une reunion</i>	12.31	11.58	9.67	9.29	4.53
<i>à aucune reunion</i>	87.69	88.42	90.33	90.71	95.47
NOMBRE DE SOURCES D'INFO					
<i>aucune</i>	9.76	23.37	26.00	43.26	29.78
<i>une ou 2</i>	41.65	33.85	33.44	31.99	28.62
<i>3 ou 4</i>	30.51	19.88	23.31	19.02	26.84
<i>5 ou plus</i>	18.08	22.91	17.25	5.73	14.76

« Pour la santé des gens »

Ce second cadrage sur la santé caractérise un public « attentif » à la controverse (niveau d'information important et se déclarant par ailleurs très concerné), se disant proches des écologistes mais, et pour autant qu'on puisse l'évaluer, non engagé directement dans la mobilisation (au moins sur le critère d'appartenance à une association). A la différence des répondants des classes Paysage et Risques, leur niveau économique et d'étude est plus élevé (sans être fort). On note un nombre important de personnes habitant en milieu rural. Selon la typologie d'Almond, on reconnaîtrait là une forme de « public général » mais pourtant différent du « grand public » - dont on a vu qu'il caractérisait mieux les répondants des classes Paysage et Risque -, il s'agit d'un public dit « intéressé », « informé mais peu enclin à l'action » [Padioleau, 1982, p41].

A la différence des classes Paysage et Risque, la classe de réponse Santé relève d'un espace public formalisé par les règles de la discussion du débat public (celui du débat local mais aussi du débat politique) où le recours à l'expertise et à des arguments non indexés sur la situation du fait de fortes exigences de désingularisation sont privilégiés.

santé, raison, niveau, habiter, inconvéniént, aimer, concerner, esthétique, normal, coin, commune, culture, gens, nuit, proximité, rayon, vue, dépendre, détruit, nocif, seul, avenir, bas, beauté, effet, traverse, détériorer, magnétique, écologique, nuisance...

Termes les plus caractéristiques de la classe « Santé »

« ben pour des raisons que je vous ai dit au début, c'est à dire tous les inconvénients, les nuisances esthétiques, le magnétisme... »

« pour les raisons que je vous ai données tout à l'heure. oui je peux. pour des raisons esthétiques, écologiques, pour la santé des gens, pour le patrimoine de la région, patrimoine, ben le patrimoine de la terre, de cette région. »

« les conséquences sur le physique des hommes qui habitent à proximité des lignes. c'est à dire, ben sur leur santé. parce que c'est sur le chemin de st jacques, voila bon. »

« il y a aussi les problèmes de santé que ça peut engendrer pour les gens qui habitent proches ».

« parce-que ils disent que ça fait beaucoup de maladies, de thyroïdes, de je sais pas quoi. ben c'est tout parce-que ils disent que ça donne de l'électricité dans la terre, ou des choses comme ça, ils le disent, moi je répète, je sais pas. »

« pourquoi contre? A une création de ligne? aux maladies que ça peut provoquer, au cancer. »

Réponses les plus caractéristiques de la classe « Santé»

CONTRE-ARGUMENTER

Une autre partie des personnes s'opposant au projet de ligne développe de véritables contre argumentations. Ces réponses apparaissent caractéristiques d'une population plus engagée dans la mobilisation. Les personnes interrogées apparaissent ici en moyenne plus concernées et plus informées que les personnes argumentant mais elles s'avèrent surtout plus impliquées et engagées dans la controverse.

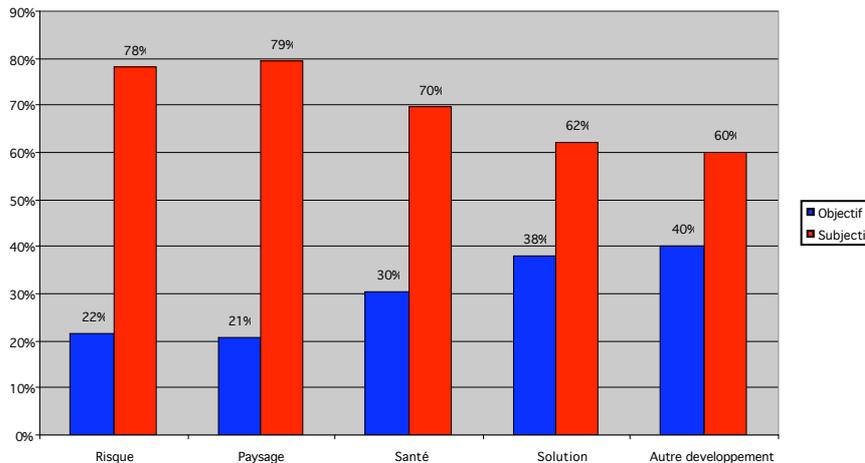
Leur statut social (mesuré par le revenu et le patrimoine) et leur capital culturel (mesuré par le niveau de diplôme) sont plus élevés que pour le reste des répondants. Ceci se traduit sans doute en partie par certaines caractéristiques discursives de leur réponse : celles-ci sont marquées par un nombre d'hapax (terme à occurrence unique) particulièrement élevé ainsi que par l'usage fréquent de pronoms relatifs (allant de pair avec une construction plus complexe des phrases)¹⁹.

Par ailleurs, on notera un usage particulièrement fréquent d'adjectifs « objectifs »²⁰ - traduisant une évaluation démodalisée de la situation - dans les discours de contre-argumentation à la différence des réponses développant une argumentation qui font davantage appel à des adjectifs « subjectifs » (cf. graphique 2). La démodalisation des contre-argumentations – propre aussi au discours de la science - se traduit aussi par un sous-emploi du pronom personnel à la première personne. Cette forme d'énonciation est caractéristique du travail d'objectivation de la critique liée à la construction d'une *cause* [Cardon et Heurtin, 1999, Boltanski, 1993] et s'oppose aux contraintes d'expressivité (personnalisation du discours, présence plus forte des émotions etc.) qui pèsent sur les premiers cadrages analysés.

¹⁹ Une partie de ces réponses s'avère particulièrement longue (classe Autre Solution) toutefois les réponses de la classe Risque sont au moins aussi longue traduisant une forme d'implication dans la réponse.

²⁰ Par exemple : *Souterrain, alternative, existant* etc. que l'on distinguera des adjectifs subjectifs comme *moche, honteux, privilégiée*... Cette distinction est faite grâce au logiciel TROPES (cf. acetic.fr)

Graphique 2 : Types d'adjectifs et cadrag



« *il y a d'autres solutions* »

Outre les caractéristiques communes à l'ensemble des répondants engagés dans des contre-argumentations les membres de cette classe ont en propre d'être plutôt des hommes et d'être dans leur très grande majorité propriétaire de leur logement. On peut voir ici une forme de « public d'identification » dans le sens où le bien-être de ce groupe de propriétaire dépend très directement du règlement du problème. Les répondants mettent ici en avant la nécessité de trouver d'autres solutions comme l'enfouissement mais elles admettent que ces solutions représentent un coût supplémentaire par rapport à la solution retenue par l'aménageur. Les personnes interrogées prennent en compte une partie de l'argumentation de l'aménageur : elles admettent en général la nécessité de renforcer l'alimentation électrique de Cahors et de sa région et semblent sensibles aux aspects économiques. Surtout, elles jugent qu'il existe d'autres moyens techniques de renforcer le réseau - moyens justifiés même s'ils sont plus coûteux.

Coût, solution, cher, France, besoin, renforcer, financier, nucléaire, ligne, passage, pays, alimentation, aérien, long, nécessaire, nouvel, Espagne, débat, intérêt, monde, moyen, progrès, créer, envoyer, estimer, exister, revenir, important, suffisant, technique, Cahors, souterrain, enfouir ...

Termes les plus caractéristiques de la classe « Autres solution »

« tout simplement, attendez. aériennes? je suis contre. tout simplement il y avait possibilité le long de l'autoroute de la faire passer sous terre. »
 « l'enfouissement. c'est à peu près tout parce que je crois qu'il y a effectivement besoin d'apporter plus de électricité sur cahors, mais il y a d'autres moyens qu'une ligne aérienne. »
 « j'étais contre. Voilà parce que j'estime que ce n'était pas une nécessité, que Cahors n'avait pas besoin d'électricité supplémentaire, que ce n'était qu'un prétexte pour faire une ligne supplémentaire pour envoyer du courant ailleurs, parce que nous avons une centrale a Golfech et il faut bien que il vendent le courant. »
 « bon il y a des moyens plus coûteux, d'avoir une meilleure, soit souterraine, soit à coté de l'autoroute et du canal mais de toute façons, tout le monde veut que ce soit chez l'autre. »
 « des choses pour générer de l'électricité maintenant. attendez, il y a d'autres solutions, il y a des lignes souterraines, enfin il y a des choses plus propres, qui coûtent plus cher au collectivités locales »

Réponses les plus caractéristiques de la classe « Autres solutions»

« Un autre développement économique »

Ce groupe s'avère compter le plus grand nombre de diplômés, de professions libérales et intellectuelles (mais aussi d'artisans). Beaucoup sont aussi installés depuis moins de 10 ans dans le département et semblent répondre au profil des « néoruraux ».

Très informés et engagés de manière active dans la controverse, ils développent eux-aussi une contre-argumentation. Toutefois celles-ci ne portent pas sur la discussion de la solution technique proposée (par exemple souterrain plutôt qu'aérien). Ces réponses mettent en doute le type de développement économique présupposé par une forte consommation d'électricité. Ils se font ainsi l'écho d'une partie des arguments des associations anti-ligne en contestant le bien-fondé pour le Lot d'un développement basé sur l'industrie alors que la richesse du département résiderait dans son patrimoine paysager et touristique.

préservé, industrie, dénaturé, département, développement, nécessité, énergie, belle, rural, environnement, projet, évoquer, essentiel, protection, utile, alternative, nord, solaire, bien-être, Lot, propriété, région, amener, vivre, consommation, économique, touristique, kilomètre, réseau...

Termes les plus caractéristiques de la classe « Autre développement économique »

« donc ça me paraissait pas totalement indispensable pour même pour maintenir bon le niveau de consommation actuelle, sinon pousser davantage de consommation. » « l'environnement et peut être utilité contestable. ben utilité contestable, c'est que ce n'est peut être pas une nécessité absolue même pour maintenir le niveau de développement actuel du lot. »

« si ça justifie pas, comment dire, un développement économique, je comprend pas pourquoi on crée d'autres transports d'énergie pour susciter de la consommation. »

« pour une raison de protection de l'environnement et pour une raison de protection de protection de l'économie rurale. et on revient toujours sur les mêmes. »

« ensuite, toujours comme je vous disais pour le développement, je suis pas pour le développement de ce type d'énergie, si il manque de courant dans la vallée, il y a d'autres énergie qui seraient utiles pour apporter de l'énergie au réseau. » »

« je-pense que c'est maintenant il faut bien garder les, l'environnement pour l'industrie du tourisme et aussi pour les gens qui habitent cette raison. »

« ... pour les orientations qui ont été prises dans notre département concerne justement ce développement. et ben écoutez, une société humaine qui vie dans un lieu donne, sur un territoire donne, elle a une, elle vie et le fait de vivre... »

Réponses les plus caractéristiques de la classe « Un autre développement économique »

Se dessinent deux publics, l'un plutôt « intéressé » par la controverse dans la mesure où elle contient potentiellement pour lui un enjeu patrimonial. Il s'agit typiquement dans ce cas de personnes mariées, plutôt des hommes, possédant une maison individuelle, qui même si elles paraissent plus concernées et plus engagées que les autres, ne sont pas tellement plus informées ou le sont du moins par peu de canaux d'informations différents.

Le second public de militants est plus intellectuel (de CSP supérieure, ayant recours à de plus nombreuses sources d'informations, au fait des enjeux locaux bien qu'étant moins engagés dans la vie associative.

FORMES DE JUSTIFICATION ET PUBLICS

L'analyse détaillée des raisons mises en avant pour justifier une opposition au projet de construction d'un ligne THT dans le Quercy Blanc nous conduit à revenir sur les concepts que

nous avons mobilisés (cadrage, argumentation, topos, grammaire, publics, groupes statistiques etc.) sans toujours bien les distinguer. Le tableau récapitulatif ci-dessous tente de dresser une typologie des formes de justification et des publics.

Tableau 3 : Typologie des formes de justification et des formes de publicisation

Justification	Argumenter			Contre argumenter	
	Cadrage (cognitif)	Les nuisances Sur le Paysage, la Vie	La Santé		Le Développement économique
Argumentation (linguistique)	Les lignes THT défigurent le paysage	Les lignes THT représentent un danger	Les champs électromagnétique sont nuisibles pour la santé	Il y a d'autres solutions techniques même si elles sont plus chères	Il y a d'autres formes de développement pour la région
Topos (linguistique)	Le paysage, c'est le Pays	Il faut se garder du danger	Principe de précaution	Le progrès technique permet une meilleure qualité de vie	La richesse n'est pas matérielle (consommation)

Publicisation

Grammaire de la discussion	Authenticité Partage de l'expérience vécue	Authenticité Partage de l'expérience vécue	Arguments désindexés de la situation, Contraintes formelles	Arguments désindexés de la situation, Contraintes formelles	Arguments désindexés de la situation, Contraintes formelles
Scène	Discussion ordinaire	Discussion ordinaire	Débat public/débat politique	Débat public	Débat public/débat politique

Public

Public	faible niveau d'implication	faible niveau d'information et d'implication PS/radicaux de gauche	fort niveau d'information, concerné, non engagé directement Ecologiste	fort niveau d'information et d'implication	très fort niveau d'information et d'implication
Groupe statistique	+ de 20 ans dans le département Revenu faible	Nord du département CSP-, niveau de diplôme - Revenu faible	Ruraux CSP et niveau de diplôme moyens	Propriétaires, hommes CSP moyennes	Néoruraux CSP +, niveau de diplôme + Revenu élevé

Dans les formes de justification, il nous faut tout d'abord distinguer entre trois concepts différents²¹ :

- *le cadrage* implique de « sélectionner certains aspects d'une réalité perçue et [de] les rendre plus saillants dans un message pour promouvoir une définition particulière d'un problème, une interprétation causale, une évaluation morale et/ou une recommandation concernant le traitement de l'objet » [Entman, 1993 cité par Gerstlé 2004]. On distinguera ainsi trois types de cadrage dans notre étude. Celui des Nuisances physique (sur le Paysage, la Vie), de la Santé, et du Développement économique. Par exemple, le cadrage de la Santé met en exergue une partie « de la réalité perçue ». Ces réponses insistent moins sur le paysage, ignorent totalement les aspects économiques pour souligner les risques attachés à la ligne THT.
- *l'argumentation* suppose de déployer un ou plusieurs arguments à partir du cadrage sélectionné. Ainsi, le cadrage des Nuisances, privilégiant le registre du « sens commun », insiste sur les aspects matériels des lignes, les poteaux, les fils et donne naissance à deux types d'argumentations : le premier souligne combien les lignes dans leur insertion matériel constituent une atteinte physique au paysage, le second montre combien ces lignes représentent un véritable danger matériel pour la vie des hommes et des animaux du territoire.
- *Le topos* est un « axiome normatif socialisé » [Rastier 1987], par exemple « les Gascons sont vantards » qui permet une afférence. Nous avons ainsi identifié les « lieux communs » qui soutiennent une argumentation, par exemple celui qui identifie le paysage au « pays ». Sauvegarder le paysage (menacé par les lignes) revient alors à préserver l'identité du Quercy Blanc et de ses habitants.²²

L'attention portée au contenu des justifications – et notamment à son substrat culturel et historique qui implique d'identifier quel type de « tradition » ou de corpus la justification mobilise -, ne doit pas nous détourner de l'analyse des formes de publicisation, des scènes et des règles ou « grammaires » qui régissent les prises de parole sur ces scènes.

Nous avons distingué essentiellement deux *grammaires* (ou « régimes de discussion », cf. plus bas) impliquant des formes de montage en généralité :

- celle de la discussion ordinaire, dont on a précisé qu'elle était régie par des exigences d'authenticité et de partage de l'expérience vécue,
- et celle du débat public, marquée par la nécessité de désindexer l'argumentation par rapport à la situation.

Enfin, il convient de préciser le statut des *publics* créés par ces scènes que l'on distinguera des *groupes statistiques* caractérisés par une position dans un espace social²³. Il s'agit en effet de « public » au sens où les personnes interrogées sont conscientes d'argumenter dans l'espace public (notamment sur la « scène » que constitue le sondage). Elles adoptent ainsi une

²¹ Pour une discussion des concepts de cadre et de topos argumentatif, cf. [Cefaï, 2005].

²² Danny Trom et Bénédicte Zimmerman ont montré que ces topos ne sont pas de simples inférences langagières, mais qu'ils sont le fruit d'un processus historique relativement long, produit d'un travail collectif, se diffusant « progressivement dans le corps social, de sorte que les entités qu'il fait exister viennent à peupler le monde des expériences communes, terreau de toute mobilisation » [Trom, Zimmerman, 2001, p 306].

²³ La position dans l'espace social caractérisant le public s'analyse soit comme le produit d'un processus communicationnel (les publics ont été construits par la controverse et ils ont une série de caractéristiques sociales, soit (et en même temps) comme une forme de prédisposition, mais en aucun cas on ne peut déduire de ces prédispositions les formes de justifications. C'est ce que symbolise les deux flèches à droite du tableau.

position réflexive. Plusieurs éléments, qui relèvent de « l'opinion perçue », nous permettent en effet d'étayer cette présomption de réflexivité [Gerstlé, 2004] :

- d'une part, les répondants sont relativement au fait des rapports de force dans le public puisque 64% des personnes interrogées estiment que « le projet a suscité une forte opposition »²⁴,
- d'autre part, une grande partie des répondants s'avère capable de reconstituer « les raisons des autres ». Il a été en effet demandé par une question ouverte aux personnes ayant une position sur le projet (pour ou contre) de reconstituer ce qui leur semblait être les raisons justifiant la position adverse. Une partie des personnes interrogées retrouvent les raisons avancées par *alter* : ainsi, si environ un tiers des opposants déclare ne pas connaître ces raisons, d'autres avancent de « bonnes raisons ». Celles-ci peuvent s'avérer « légitimes » (par exemple la nécessité de renforcer le réseau ou de favoriser l'emploi à travers le développement de l'industrie) ou « illégitimes ». Ils dénoncent alors chez *alter*, dans un effet de « troisième personne », des raisons intéressées (par exemple des intérêts financiers liés à l'implantation de la ligne : dédommagements, etc.) inacceptables dans le cadre de cette scène.

Ninna Eliasoph a montré étudiant des phénomènes « d'évaporation du politique », combien l'expression de problème en termes d'intérêt général, ou politique, assimilé à de l'éloquence rhétorique, pouvait être l'objet d'un rejet dans la société américaine²⁵. Elle a aussi souligné à ce propos l'importance de l'étude des « footings contextuels »²⁶, pour compléter l'étude des cadres et des langages politiques. Il est certain que l'enquête par sondage, fut-elle expérimentale, trouve là en partie une limite.

CONCLUSIONS

L'analyse des discours à travers les réponses montre que les personnes interrogées disposent de réelles compétences pour justifier leur prise de position. Elles sont pour la plupart capables d'argumenter, voire de contre argumenter, dans une controverse de débat public. Mais cette compétence du public est étroitement liée – non pas seulement aux propriétés sociales des personnes – mais aussi et peut-être surtout à la construction d'une « arène publique » [Cefaï, 2005] où se déploie cette controverse. L'analyse des publics implique bien de caractériser ces derniers par des variables morphologiques ou d'attitudes. Toutefois on a vu qu'il ne s'agissait pas de construire un *groupe* statistique mais bien un *public* [Zask, 1999] : du point de vue de la méthode statistique cela implique que ces variables sont illustratives (ce sont les discours qui construisent les classes). Mais ce point est annexe ou plutôt il constitue une conséquence de l'hypothèse théorique suivante : les ensembles décrits sont construits par la controverse et de ce fait constituent des groupes mais ils sont dotés de réflexivité (ils argumentent) et par là s'avèrent conscients du fait qu'ils forment des publics (car ils argumentent dans l'espace

²⁴ Il y a eu une manifestation en 1997 assez spectaculaire à Cahors qui a vu participer une bonne partie des élus. Toutefois, l'enquête montre que la position des élus et des médias est ignorée de la majorité des personnes interrogées. Ainsi, 32% des personnes interrogées pensent que le Conseil Général du Lot est favorable au projet, 12% qu'il est contre alors qu'il est hostile au projet.

²⁵ De ce point de vue, il vaut mieux s'y présenter comme propriétaire que comme soucieux de la « grande communauté » pour prendre la parole dans ce type de controverse.

²⁶ « Certains langages ne sont utilisés que par certains groupes et dans certains contextes. Le même langage peut avoir des significations différentes dans des contextes différents pour des groupes différents ». [Eliasoph, 2003, p. 260].

public, sur la « scène » que constitue un sondage²⁷). Ce ne sont donc pas leurs propriétés sociologiques (au sens de position dans l'espace social ou d'attitude) qui les constituent en public mais bien leurs propriétés politiques (leur capacité à discuter d'une forme du bien commun dans l'espace public²⁸).

Les apports de la sociologie de la mobilisation et de la sociologie de la constitution des problèmes publics sont ici décisifs pour comprendre la genèse de telle arène : l'histoire longue de la controverse liée à la ligne THT dans le Quercy blanc, la forte mobilisation des différents publics, leurs connexions à travers des cadres suffisamment larges comme la défense du paysage, patrimoine du Quercy, jusqu'à l'inscription de cette cause à l'agenda des média locaux conditionnant la diffusion de ces cadres argumentatifs dans un public débordant les premiers cercles des militants et des sympathisants etc., sont autant de facteurs qui expliquent la compétence discursive dont témoignent les réponses aux questions ouvertes.

Ces constats sont importants pour la méthode d'analyse de l'opinion publique par sondage. Le recours aux sondages expérimentaux à travers notamment la construction d'échantillons, ici territorialisés, et des séquences de questions ouvertes et fermées, constituent des tentatives pour prendre en compte deux types d'enseignement :

- il n'y a pas ici d'opinion publique au sens d'entité substantielle mais il y a sans doute des publics construits par une controverse et connectés dans une arène publique. Ils formeraient alors une opinion publique non pas *agrégée* mais *articulée* et *stabilisée* dans un discours public,
- ce sont des opérations de cadrages réalisées sur différents types de « scènes » (mobilisation, négociation, média, débat public etc.) qui construisent ces publics. L'analyse textuelle des questions ouvertes permet de ressaisir la puissance de ces cadres et de « déplier » l'opinion agrégée dans une question fermée sous un « *non* » ou un « *oui* ». Il est alors possible de restituer les différentes figures du public et les « vocabulaires des motifs » qui leur donnent leur cohérence.

Nous retrouvons ici les travaux de Daniel Cefaï qui remarque qu'une arène publique « se déploie en prenant ses appuis et en lançant des passerelles entre différentes scènes publiques ». Elle tend notamment à articuler les différents régimes de discussion publique repérés par F. Chateauraynaud : les procédés interactifs ordinaires (la conversation, la dispute, la négociation²⁹), les arguments calés sur les dispositifs (comme le débat public, le dialogue social etc. caractérisés par une forme de symétrie entre acteurs – l'égalité de traitement -, une formalisation des arguments et de fortes contraintes procédurales³⁰) et la « puissance d'expression » qui est le régime de discussion propre à l'espace politique où les problèmes

²⁷ Bien que dans un face à face « solitaire » avec l'enquêteur, on peut supposer qu'ils sont aussi conscients d'appartenir au « public » formée par les répondants à l'enquête.

²⁸ Cela ne signifie évidemment pas qu'il n'existe pas de systèmes de prédispositions formés par l'articulation entre des positions sociales et des discours sociaux (idéologie, grands récits, mythologies selon le nom que l'on voudra bien leur donner etc.) et plus ou moins encastrés dans des *attitudes* : d'une part, ces systèmes de prédispositions sont plus ou moins fonctionnels selon le niveau d'espace public où ils opèrent (une élection Présidentielle n'est pas une controverse d'aménagement : les modes de concernement, les langages politiques mobilisés ne sont pas les mêmes), d'autre part, ils n'expliquent pas tout (et notamment à ce niveau d'espace public analysé dans cet article). Le fait d'être de droite ou de gauche n'aide pas à prendre position dans la controverse sur le passage de la ligne THT bien que le fait d'être proche des écologistes ait par contre son importance.

²⁹ « la symétrie des protagonistes est ici fondamentale ; la codification est indissociable du milieu et de la culture partagée, c'est-à-dire des prises communes liant perceptions et représentations dans le monde sensible » [Chateauraynaud, 2004 p 12].

³⁰ « les arguments sont détachés des milieux à l'aide de dispositifs capable de se déployer de manière autonome », [Chateauraynaud, 2004 p 12].

sont surcodés par les langages politiques et deviennent des enjeux d'épreuves de force entre acteurs aux positions très asymétriques³¹ [Chateauraynaud, 2004].

Notre hypothèse ici est que l'opinion publique sondagière constitue à la fois une scène et une épreuve spécifique de l'arène publique et, du fait de la puissance de la grammaire des énoncés d'opinion publique, un dispositif qui tend à représenter et à articuler les différents actes de langage propres à chacune des scènes de l'arène publique³². Se faisant elle tend à « articuler », sinon à agréger, les publics constitués par ces scènes dans une « opinion publique ». Ainsi on trouvera des réponses formées essentiellement selon deux types de grammaire : celle de la « conversation ordinaire » et celle du « débat public » [Brugidou, Dubien, Jobert, A paraître]. Toutefois, certaines réponses témoignent aussi - atténuées par les exigences de montée en généralité propres aux énoncés d'opinion publique - des effets³³ des grammaires de la revendication (mobiliser un groupe et constituer un problème, [Brugidou 2000]) voire de la négociation (représenter des intérêts, marchander) dans la constitution du problème. De ce point de vue un sondage a toujours, au delà de son objectif descriptif, une visée normative³⁴ dans la mesure où il sollicite une prise de position de la part des personnes interrogées qui doivent se plier à la grammaire des énoncés d'opinion publique. C'est cette grammaire qui rend possible l'articulation des actes de langage publics formatés par les différentes scènes et l'intégration des différents publics créés par ces scènes. Laurence Kaufmann, poursuivant les travaux de Louis Quéré, a décrit deux caractéristiques de cette grammaire, en montrant d'une part, que l'énoncé d'opinion par sa dimension expressive (« *je pense que...* ») permet à la personne interrogée de « *se produire vis à vis d'autrui comme un sujet de pensée et d'action* »³⁵ et en soulignant d'autre part que l'énoncé d'opinion vise à susciter un consensus et pour cela s'appuie sur l'économie du vraisemblable [Quéré, 1990], c'est-à-dire « sur ce qui est acceptable dans une communauté donnée » [Perelman, 1984 cité par Kaufmann, 2003 p277]³⁶.

Ce point est notamment illustré par l'argument du prix du terrain (qui pourrait baisser du fait de la ligne THT) qui n'est pratiquement pas abordé dans les réponses à la question ouverte. Cet argument a par ailleurs été testé dans une question fermée (posée après la question ouverte) : l'item « cette ligne fait baisser la valeur des terrains » est considéré comme convaincant par 74% des personnes interrogées immédiatement derrière « cette ligne va détruire le paysage 83% »³⁷. Cette raison est évidemment connue par les personnes interrogées mais elle n'est pas considérée comme une justification possible (au sens de

³¹ Ici les arguments engagent des visions du monde et la différence entre argumentation et rhétorique ne semble plus pertinente du fait d'un régime de conflit permanent.

³² « Une arène publique est un enchevêtrement de dispositifs théâtraux, où des acteurs aux compétences distinctes jouent des performances destinées à des publics distincts (...) Elle se décompose en une constellation de scènes qui empiètent les unes sur les autres, qui ouvrent sur des coulisses à géométrie variable, où les degrés de publicité sont déterminés par les cadrages (framing, footing et keying) des acteurs et dont les auditoires changent au gré des performances » [Cefaï, 2005, p30].

³³ Effets dus à des configurations repérables dans l'histoire de la controverse.

³⁴ Comme l'ont montré Fishkin, et Luskin [Fishkin, et Luskin, 2000]. En construisant un outil essentiellement normatif avec le sondage délibératif, ils tirent les conséquences d'une dimension normative déjà présente dans les sondages classiques mais mal assumée par le dispositif. Toutefois, ils manquent en partie leur cible et condamnent le sondage délibératif à ne rester qu'un dispositif expérimental à très faible portée descriptive en adossant la normativité du dispositif sur la seule « opinion argumentée » et en négligeant « l'opinion droite », « vraisemblable », voire même « l'opinion conventionnelle » comme appuis normatifs.

³⁵ « Le rôle d'une opinion ne consiste pas en premier lieu à affirmer ou à faire connaître une proposition, mais à exprimer l'attitude du sujet par rapport à cette proposition » [Kaufmann, 2003, p268].

³⁶ Il ne doit donc pas être confondu ni avec « un acte rationnel qui poursuivrait l'intérêt général et la félicité publique, ni [avec] une conformité aveugle à l'opinion reçue » [Kaufmann, 2003, p277].

³⁷ Cet argument est jugé plus convaincant que le risque pour la santé (65%), le préjudice porté au tourisme (57%), la dénonciation d'une décision de « technocrates » (54%) etc.

justification publique) d'une opposition à la THT (qui serait aussitôt stigmatisé comme relevant d'un syndrome NYMBY). Ces différences entre questions ouvertes et fermées ont été identifiées depuis longtemps dans la littérature (en particulier, les expériences d'échantillons partagés, [Gremy, 1987]), elles ont souvent été analysées comme étant produites par la norme : les « vraies » raisons tiendraient à des intérêts (le prix du terrain) mais ne seraient pas avouables spontanément. La formulation assistée de ces raisons « socialement illégitimes » sous forme d'item dans une question fermée dédouanerait les personnes interrogées qui se sentiraient alors libres de choisir cette raison. Le déplacement de la perspective théorique sur ce problème et sa reformulation, non plus en terme de *normes* ou de pressions sociales, mais en terme de *règles*³⁸ [Giddens, 1987], éclaire sous un autre jour la compétence des personnes interrogées : la notion de règles impliquent certes qu'en tant que normes elles s'appliquent aux échanges (et donc les déterminent) mais aussi, de part leur dimension sémantique, qu'elles rendent possibles ces échanges. Elles sont ainsi manipulées par les agents autant qu'elles « manipulent » ces derniers - si une telle formulation à un sens. Cette perspective théorique n'est pas sans conséquence du point de vue des méthodes : il n'est plus possible de se détourner de ce qu'on qualifiait de « rationalisations superficielles » recueillies grâce aux questions ouvertes pour explorer les « vraies raisons » à travers les seules questions fermées. Il faut désormais s'attacher à mieux comprendre comment les citoyens ordinaires « embrayent »³⁹ sur différents régimes de discours selon les scènes, recourant au langage privé ou au langage public selon les contextes⁴⁰.

Répondre à un sondage suppose donc la maîtrise d'une grammaire publique particulière (qui n'est pas réductible à la compétence politique mais relèverait plutôt d'une compétence plus large de *membre*) qui implique à la fois l'expression d'une subjectivité et une forme de montée en généralité (il s'agit de viser le bien commun) selon l'économie du vraisemblable puisque l'opinion émise doit pouvoir être reçue par tous (non pas comme vraie mais comme admissible voire souhaitable selon les valeurs et les représentations partagées par la communauté). C'est cette dimension normative du sondage d'opinion - mal assumée mais pourtant rendue inéluctable par son objet - qui le constitue en une *épreuve* (ici démocratique) plus ou moins *tendue*⁴¹ - pour reprendre la terminologie de Boltanski et Thévenot -, dont l'objectif est de produire une opinion publique sur un problème et qu'il est toujours possible de dénoncer comme injuste⁴².

³⁸ La règle possède une double dimension normative et sémantique.

³⁹ C'est ce que montre très bien le travail de Ninna Eliasoph en montrant que le sens du légitime et de l'illégitime est réversible selon les contextes dans une même société mais aussi selon les rives de l'Atlantique. « Au lieu d'assumer la pratique civique officielle qui requiert des citoyens qu'ils parlent en leur nom propre, elle endossait un *footing* différent, impliquant une distribution différente de la scène et des coulisses, et exprimait à nouveau des préoccupations plus amples que celles formulées dans les médias. [Eliasoph, 2003, p. 243].

⁴⁰ et pour cela construire des dispositifs d'enquêtes hybrides et expérimentaux, alternant les contextes, articulant de véritables séquences des questions fermées et ouvertes et prenant en compte les interactions entre l'enquêteur et l'enquêté

⁴¹ Epreuve individuelle pour la personne interrogée instituée en sujet « responsable » et « rationnel » mais aussi collective pour la communauté politique qui « compte comme » une communauté démocratique. Le sondage produit ainsi deux types de « faits institutionnels » au sens de Searle [Searle, 1972].

⁴² Ce qui est différent de pointer des défaillances techniques même s'il s'agit de dénoncer des biais, effets d'imposition etc..

Bibliographie

- Almond (Gabriel), *The American People and Foreign Policy*, New York, Praeger, 1950.
- Blondiaux (Loïc), « Ce que les sondages font à l'opinion publique », *Politix*, n°39, p117-136, 1997.
- Blondiaux (Loïc), *La fabrique de l'opinion, une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, , 1998.
- Blumer (Herbert), « Public Opinion and Public Opinion Polling » *American Sociological Review*, Vol. XIII, p. 542-550, 1948.
- Boltanski (Luc), *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, p 57 – 58, 1990.
- Boltanski (Luc), Thevenot (Laurent), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, (1991).
- Boy (Daniel) , Brugidou (Mathieu), “Environnement et politique” in Cautres (Bruno), Mayer (Nonna), *Le nouveau désordre électoral* , Paris, Presse de la FNSP, p71-95, 2004.
- Bourdieu (Pierre), *L'opinion publique n'existe pas*, *Les temps Modernes*, n°318, p1292-1309, 1973.
- Brugidou (Mathieu), « Les discours de la revendication et l'action dans les éditoriaux de la presse syndicale (1996 - 1998) », *Revue Française de science politique*, 50-6, décembre 2000. P. 967-992, 2000.
- Brugidou, (Mathieu) , « La combinaison des inférences statistiques, linguistiques et sociologiques dans l'analyse d'une question ouverte », *Journal de la Société Française de Statistique*, , 2001, 4.
- Brugidou (Mathieu), « Argumentation and Values : an analysis of ordinary political competence via an open-ended question », *Intenational Journal of Public Opinion Research*, V15 n°4, winter 2003.
- Brugidou (Mathieu), Mandran (Nadine), Moine (Michèle), Salomon (Annie-Claude), « Méthode et stratégie d'analyse des questions ouvertes du Panel Electoral Français », *BMS, Bulletin de Méthodologie Sociologique*, septembre N°82, pp. 5-26, 2004.
- Brugidou (Mathieu), Dubien (Isabelle), Jobert (Arthur) (A paraître), « Les figures du public dans les procédures délibératives : opinion publique et acteurs, une opposition toujours féconde »,
- Caillot (Philippe) et Denni (Bernard), « Les attitudes politiques existent-elles ? », ” in Cautres (Bruno), Mayer (Nonna), *Le nouveau désordre électoral* , Paris, Presse de la FNSP, p23-36, 2004.
- Cardon (Dominique) et Heurtin (Jean-Philippe), « La critique en régime d'impuissance. Une lecture des indignations des auditeurs de France Inter », *In François B., Neveu E., Espaces publics mosaïques*, PUR, Rennes, 1999, 85-120, 1999.
- Cautrès (Bruno) et Reynié (Dominique), *L'opinion européenne 2002*, Paris, Presses de Science Po. , 2002.
- Cefai (Daniel), Trom (Danny), (dir.), *Les formes de l'action collectives*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2001.
- Cefai (Daniel), Pasquier (Dominique), (dir), *Les sens du publics. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, 2003.
- Cefai (Daniel), « Comment l'association naît au public. Politiques du proche et engagement collectif », dans (Ninna) Eliasoph, P. Lichterman (eds), *Civil Society : Ethnographies Around the World*, 2005.
- Chateauraynaud (Francis), *Essai sur la contrainte argumentative*, *GSPR EHESS*, 2004.
- Cobb (Roger W), Elder (Charles D.), *Participation in American Politics: the Dynamics of Agenda Building*, Baltimore, J. Hopkins University Press, 2 éd., 1972.
- Converse (Philipp), “The nature of belief systems in mass publics”. In Dan. Apter (dir.) *Ideology and discontent*, Free Press, 1964.
- Descombes (Vincent), *Les institutions du sens*, Paris, edition de Minuit, 1996.
- Drocourt (Eric) et Ras (Isabelle), « Regards sur une scène de débat local : pour une approche anthropologique des situations de débat public ? », in Castagna (Bernard), Gallais (Sylvain), Ricaud (Pascal) et Roy (Jean-Philippe), *La situation délibérative dans le débat public*, Vol. 2, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, p 325-338, 2004.
- Eliasoph (Ninna), « Publics fragiles. Une ethnographie de la citoyenneté dans la vie associative », in Cefai (Daniel), Pasquier (Dominique), (dir), *Les sens du publics. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, p 225-267, 2003.

- Entman (Robert), « Framing : Toward clarification of a fractured paradigm », pp.51-58, in *Journal of communication*, 43, 1993.
- Favre (Pierre), Fillieule (Olivier) et Mayer (Nonna), « La fin d'une étrange lacune de la sociologie des mobilisations. L'étude par sondage des manifestants : fondements théoriques et solutions techniques », *Revue française de science politique*, vol. 47 (1), février 1997, pp. 3-28, 1997.
- Fishkin (James) and Luskin (Robert), "Deliberative Polling and Public consultation", in *Parliamentary Affairs*, 53 (Octobre 2000), 657-666, 2000.
- Gamson (William), *Talking politics*, Cambridge [England] ; New York, NY, USA : Cambridge University Press, 1992.
- Giddens (Anthony), *The Constitution of Society*. Cambridge, Polity Press, 1986.
- Gerstlé (Jacques), « La réactivité aux préférences collectives et l'imputabilité de l'action publique », N° spécial « Préférences collectives et réactivité politique », *Revue Française de Science Politique* vol. 53 n°6, 2003.
- Gerstlé (Jacques), *La communication politique*, Paris, Armand Colin., 2004.
- Gremy (Jean.-Paul), « Les expériences françaises sur la formulation des questions d'enquête. Résultat d'un premier inventaire », *Revue Française de Sociologie*, XXVIII, n°4, 1987, p. 301-306, 1987.
- Grunberg (Gérard), Mayer (Nonna), et Sniderman (Paul M.), (dir.) *La démocratie à l'épreuve. Une nouvelle approche de l'opinion des Français*. Paris, Presses de Sciences Po., 2002.
- Hermès*, « L'opinion publique, perspectives anglo-saxonnes », 31, 2001.
- Kaufmann (Laurence), *A la croisée des esprits. Esquisse d'une ontologie d'un fait social : l'opinion publique* - Thèse EHESS en co-tutelle avec l'université de Lausanne, 2001.
- Kaufmann (Laurence), "L'opinion publique ou la sémantique de la normalité", *Langage et Société*, n°100, pp.49-79, 2002.
- Kaufmann (Laurence), « L'opinion publique : oxymoron ou pléonasme ? », *Réseaux*, n°117, p 259-288, 2003.
- Lebart (Ludovic), Salem (André), *Statistique Textuelle*. Paris, Dunod, 1994.
- Mills (C. Wright), « Situated Actions and Vocabularies of Motive », *American Sociological Review*, 5, 6, p. 904-913, 1940.
- Padioleau (Jean G.), *L'état au concret*, Paris, PUF, 1982.
- Quéré (Louis), « L'opinion, l'économie du vraisemblable », *Réseaux*, n° 43, p 33-58, 1990.
- Price (Vincent), Nir (Lilach) and Cappella (Joseph N.) « Framing Public Discussion of Gay Civil Unions », *Public Opinion Quarterly*, 69(2):179-212, 2005.
- Reinert, (Max) , Quelques aspects de choix des unités d'analyse et de leur contrôle dans la méthode Alceste, in *JADT 1995* ; vol I p.27-34, 1995.
- Rastier (François), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 1987.
- Rastier (François), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, 1991.
- Searle (John Robert), *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann (1^{er} éd. 1969), 1972.
- Trom (Danny), *La production politique du paysage. Eléments pour une interprétation des pratiques ordinaires de patrimonialisation de la nature en Allemagne et en France*, Paris, Institut d'études politiques, thèse de doctorat, multigr., 1996.
- Trom (Danny), « Grammaire de la mobilisation et vocabulaire des motifs », in Cefaï (Daniel), Trom (Danny), *Les formes de l'action collectives*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2001.
- Trom (Danny), Zimmermann (Bénédicte), « Cadres et institution des problèmes publics » in Cefaï (Daniel), Trom (Danny), (dir.), *Les formes de l'action collectives*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2001.
- Snow (David. A.), Rocheford (E. Burke), Wordsen (Steven K.), & Benford (Robert D.), « Frame alignment processes, micromobilization, and movement participation » , *American Sociological Review*, 51, p. 464-481, 1986.
- Zaller (John R.), *The Nature and Origins of Mass Opinion*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- Zask (Joëlle), *L'opinion publique et son double*, Paris, L'harmattan, Tome I et II, 1999.

Annexes

1- Construction des indicateurs

Indicateur de néoruralité

Il reprend ce qui nous a semblé faire partie des nombreuses caractéristiques possibles de néoruraux : leur arrivée plutôt récente dans le Lot d'une part (moins de 10 ans), la proximité politique écologiste, les niveaux d'instruction, de revenu et de CSP élevés d'autre part.

Indicateur d'implication

Cet indicateur est un score calculé à partir des questions (questions 14, 16 et 17⁴³) qui traduisent le fait de se sentir concerné par le projet et celui d'habiter dans une commune sur laquelle passe le projet de ligne ou de connaître quelqu'un (famille ou connaissance) qui habite une telle commune.

Indicateur d'information

Cet indicateur est un score calculé à partir des questions (questions 1, 2,3,4 et 5) qui mesurent le niveau et la qualité d'information dont disposent les personnes interrogées (connaissance du projet de création de ligne, connaissance du projet de modification de ligne, actualité du projet)

Indicateur d'engagement

Cet indicateur est un score calculé à partir des questions qui concernent l'engagement associatif (nombre d'associations, appartenance à une association de défense de l'environnement) ou politique (mandat)(questions 47 48 49)

Indicateurs	POUR	CONTRE	NI POUR NI CONTRE		ENSEMBLE
NEORURALITE					
OUI	14	55	31	100%	12
NON	17	44	38	100%	88
IMPLICATION					
FAIBLE	13	37	50	100%	40
MOYENNE	20	48	32	100%	38
FORTE	19	58	23	100%	22
INFORMATION					
FAIBLE	15	42	43	100%	27
MOYENNE	15	44	40	100%	28
BONNE	21	44	35	100%	29
TRES BONNE	16	56	27	100%	17
ENGAGEMENT					
AUCUN	17	43	40	100%	70
UNE	19	44	37	100%	14
PLUSIEURS	15	61	25	100%	15
ENSEMBLE	17	46	37	100%	100%

⁴³ Le questionnaire complet se trouve en annexe 3

2- Tableau récapitulatif : opposants, partisans et indécis.

(Les variables sont présentées dans l'ordre descendant de pouvoir de discrimination du groupe des opposants)

Variables & Modalités	OPPOSANTS % groupe ds la modalité	OPPOSANTS % mod ds le groupe	PARTISANS % mod ds le groupe	INDECIS % mod ds le groupe	ENSEMBLE % mod ds la population
ENSEMBLE		45.67	16.94	37.39	100.00
TERRITOIRE					
Cahors	37.95	24.10	32.70	33.31	29.00
Hors zone	45.96	20.13	20.56	19.59	20.00
Tronçon nord	36.32	15.45	26.39	21.12	19.42
Tronçon ouest	75.04	14.90	2.31	5.01	9.07
Tronçon sud	51.60	25.44	18.05	20.97	22.51
PROXIMITE POLITIQUE					
Extrême gauche	45.21	6.90	8.08	6.56	6.97
PS/rad	43.79	26.32	28.48	28.37	27.46
écologistes	72.38	17.50	3.48	6.58	11.04
Chasse, Pêche, Nature et Traditions	51.26	4.59	2.48	4.21	4.09
droite parlementaire	37.51	12.60	19.96	16.59	15.34
Extrême droite	53.42	3.42	3.51	2.05	2.92
aucun/nsp	40.69	28.67	34.01	35.64	32.18
SITUATION PROFESSIONNELLE DU CDF					
Inscrit à l'ANPE	33.95	1.40	0.22	3.22	1.88
Salarié du secteur privé	51.79	28.78	18.59	24.30	25.38
Salarié du secteur public	54.88	25.19	19.79	16.33	20.96
A son compte	57.11	10.98	4.65	7.97	8.78
Inactif	35.75	33.66	56.75	48.18	43.00
DEGRE D'IMPLICATION					
0	37.13	32.88	31.13	53.90	40.44
1	47.77	39.60	44.76	32.60	37.86
2	57.92	27.52	24.11	13.50	21.70
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE					
Agriculteur	60.28	5.28	2.68	3.04	4.00
Artisan, commerçant, chef d'entreprise, prof. libérale, prof	54.25	10.69	6.51	8.06	9.00
Profession intermédiaire, cadre moyen	57.32	20.08	14.77	11.57	16.00
Employé, personnel de service	48.51	10.62	7.08	10.56	10.00
Ouvrier	49.91	19.67	12.21	18.58	18.00
Retraité, autre inactif	35.75	33.66	56.75	48.18	43.00
NIVEAU D'ENGAGEMENT					
0	42.82	65.92	70.59	75.55	70.31
1	43.81	13.84	16.08	14.40	14.43
2	60.57	20.24	13.32	10.05	15.26
HABITAT					
Rural	51.43	49.69	38.32	39.95	44.12
< 20 000 habitants	44.55	26.22	28.98	26.73	26.88
> 20000 habitants (Cahors)	37.95	24.10	32.70	33.31	29.00
DIPLOME					
aucun/certificat	39.02	33.32	42.99	44.13	39.00
bepc/cap/bep	48.29	37.01	33.63	33.17	35.00
bac	50.13	14.27	10.89	12.41	13.00
supbac	54.11	15.40	12.49	10.30	13.00
NIVEAU D'INFORMATION					
0	42.32	24.61	23.54	30.30	26.56
1	44.43	26.80	24.54	29.84	27.55
2	43.77	27.79	35.67	27.44	29.00
3	56.22	20.80	16.26	12.42	16.90
REVENU					
< 999 euros	39.94	22.36	26.67	28.99	25.57
1000 euros - 1999 euros	45.02	31.57	28.80	34.04	32.03
1999 euros - 2999 euros	48.97	21.93	22.02	17.94	20.46

> 3000 euros	54.17	11.94	11.03	7.34	10.06
NSP, NR	46.89	12.21	11.49	11.68	11.89
SEXE					
homme	46.19	47.53	59.54	40.67	47.00
femme	45.21	52.47	40.46	59.33	53.00

3- Questionnaire

I – information sur le projet

Q1 Avez-vous entendu parler du projet de création d'une nouvelle ligne électrique très haute tension (THT) dans le Quercy blanc ?

oui
non
nsp

Q2 Avez-vous entendu parler du projet de modification de la ligne électrique très haute tension (THT) entre Ferrouge et Cahors ?

oui
non
nsp

A ceux qui ont entendu parler du projet (si oui en Q1)

Nous allons maintenant parler du projet de création d'une nouvelle ligne dans le Quercy blanc.

Q3 Savez-vous si ce projet est toujours d'actualité ?

oui, ce projet est toujours d'actualité
non, ce projet a été abandonné
vous ne savez pas (*en clair*)

Q4- Quand pour la première fois avez-vous entendu parler de ce projet de ligne ?

il y a quelques semaines
il y a quelques mois
il y a quelques années
nsp

Q5 Selon vous, de quand date ce projet de création de ligne ?

moins d'un an
quelques années
plus de dix ans
vous ne savez pas (*en clair*)

Q6- Comment avez-vous entendu parler de ce projet ? (*plusieurs réponses possibles*)

par les journaux ou la télévision → *passer en Q7*
par le bulletin d'information municipale ou en assistant au conseil municipal
par une association → *passer en Q8*
par un membre de votre famille, par un ami
une connaissance ou par des collègues de travail
par une documentation sur le projet envoyée par la poste → *passer en Q9*
en ayant assisté à une réunion locale organisée sur ce projet de ligne
- autre

Q7- De quel journal ou chaîne de télévision médias s'agissait-il ?

France 3
La semaine du Lot

La dépêche du Midi
Autres

Q8- De quelle association s'agissait-il ? (*question ouverte précodée*)

La Demeure Française

Les Vieilles Maisons Françaises

Les Maisons paysannes de France

Quercy Blanc environnement

La Société Protectrice des Paysages et de l'esthétique en France (SPPEF)

Le GADEL (groupement des associations de défense de l'environnement du Lot)

Autres

Q9- Qui avait envoyé cette documentation ? (*question ouverte précodée*)

RTE (réseau Transport Electricité)

EDF

L'Etat, les pouvoirs publics

La commune

Autre en clair

à poser pour chaque source d'information citée en Q6

Q10- Cette information était-elle claire ?

oui

non

nsp

Q11- Cette information était-elle digne de foi ?

oui

non

nsp

Q12- Diriez-vous que cette information était

plutôt pour le projet

plutôt contre le projet

ni pour ni contre au projet

nsp

Q13- Globalement, diriez-vous que vous êtes très bien informé, assez bien informé, assez mal informé ou très mal informé sur ce projet ?

très bien informé

plutôt bien informé

plutôt mal informé

très mal informé

nsp

A tous

Q14- Vous sentez-vous (*ou vous sentiez-vous si oui en q3*) concerné par ce projet ?

oui, tout à fait concerné

oui, plutôt concerné

non, plutôt pas concerné

non pas du tout concerné

nsp

Q15- Pourquoi ? (*question ouverte*)

A ceux qui ont entendu parler du projet (oui en Q1)

Q16 Ce projet de nouvelle ligne traverse-t-il (*traversait-il si oui en q3*) votre commune ?

oui

non

vous ne savez pas

Q17 Ce projet de nouvelle ligne traverse-t-il (*traversait-il si oui en q3*) une commune où habite un membre de votre famille ou une personne qui vous est proche ?

oui

non

vous ne savez pas

A tous

Q18- Quelle est (*était si oui en q3*) d'après vous la position des organismes ou institutions suivantes sur le projet de création de ligne haute tension ?

Pour

Contre

Ni pour ni contre

Vous ne savez pas

Vous ne connaissez pas cet organisme

(*rotation aléatoire des 10 items*) EDF, RTE c'est à dire le gestionnaire public du réseau de transport d'électricité, le conseil général du Lot, votre conseil municipal, la Chambre de commerce et d'industrie du Lot, les services de l'Etat, Quercy Blanc environnement, La Société Protectrice des Paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF), Le GADEL (groupement des associations de défense de l'environnement du Lot)

A tous

Q19 A votre connaissance, ce projet a-t-il suscité de l'opposition ?

oui, une très forte opposition

oui, une forte opposition

non, une faible opposition

non, une très faible opposition

Vous ne savez pas

Q20 Avez-vous entendu parler d'une manifestation d'opposition à la création d'une nouvelle ligne en 1997 à Cahors ?

oui

non

nsp

JUGEMENT SUR LE PROJET ET DISCUSSION

A tous

Q21 - Vous-même êtes-vous (*étiez-vous*) pour, contre ou ni pour ni contre le passage d'une nouvelle ligne Très Haute Tension dans le Quercy blanc ?

Pour

Contre

Ni pour ni contre
NSP

Q22 – Pourquoi ? (*Question ouverte - bien relancer*)

Si pour en Q21, poser Q23
Si contre en Q21, poser Q23bis
Si ni pour ni contre en Q21, poser Q23 ET Q23bis
Si nsp en Q21 poser Q23 ET Q23bis

Q23 - *Si pour ou ni pour ni contre :*

Quelle est à votre avis la ou les raisons qui justifient l'opposition à la création d'une ligne Très Haute Tension dans le Quercy blanc ? (*Question ouverte*)

Q23bis - *Si contre ou ni pour ni contre :*

Quelle est à votre avis la ou les raisons qui s'opposent à la création d'une ligne Très Haute Tension dans le Quercy blanc ? (*Question ouverte*)

A tous

Q24 Pensez-vous que l'alimentation électrique du Lot est aujourd'hui
Tout à fait suffisante
Plutôt suffisante
Plutôt pas suffisante
Pas du tout suffisante
Vous ne savez pas

Voici deux résumés des positions qui s'oppose, dites pour chacune d'elle si vous êtes d'accord ou pas (rotation aléatoire des scénarios Q25 et Q25bis)

Q25 « Pour fournir une électricité de meilleure qualité et en plus grande quantité dans le Lot, les techniciens et les autorités compétentes pensent qu'il faut construire une ligne Très Haute Tension passant par le Quercy Blanc. Cette solution est le meilleur compromis technique et économique pour la collectivité. Elle permet de faire avancer la réalisation, bloquée depuis 10 ans, d'une infrastructure vitale pour l'aménagement du département et son économie. »

êtes-vous ?

Tout à fait d'accord
Plutôt d'accord
Plutôt pas d'accord
Pas du tout d'accord
Vous ne savez pas

Q25bis « Le projet de ligne aérienne qu'EDF tente d'imposer aux Lotois est trop important pour les besoins du département. La création de cette ligne va porter atteinte à l'identité et au patrimoine lotois. Elle va affaiblir l'activité touristique du département en détruisant les paysages du Quercy blanc et des chemins de St-Jacques de Compostelle. Depuis 10 ans, la plupart des élus et des associations propose une ligne électrique souterraine et d'autres solutions comme la réduction de la consommation d'énergie»

êtes-vous ?

Tout à fait d'accord
Plutôt d'accord
Plutôt pas d'accord

Pas du tout d'accord
Vous ne savez pas

A tous, aléa entre Q26 et Q26bis

Q26 -

Voici un certain nombre d'arguments qui ont été avancés pour justifier la création d'une ligne Très Haute Tension dans le Quercy blanc, pour chacun d'entre eux vous direz s'ils sont pour vous plutôt convainquants ou plutôt pas convainquants.

[Aléa entre les items]

C'est la meilleure solution technique pour le meilleur coût économique.

C'est la solution qui présente le moins d'impact sur l'environnement et les habitations.

Cela soutiendra le développement économique du Lot.

C'est une solution issue d'une longue concertation locale.

Elle a été confirmée par des contre-expertises.

Elle permettra de répondre à la constante augmentation de la consommation électrique.

Elle permettra d'éviter des incidents sur le réseau électrique.

Plutôt convainquant

Plutôt pas convainquant

NSP

Q26bis

Voici un certain nombre d'arguments qui ont été avancés pour justifier l'opposition à la création d'une ligne aérienne dans le Quercy blanc, pour chacun d'entre eux vous direz s'ils sont pour vous plutôt convainquants ou plutôt pas convainquants.

[Aléa entre les items]

Elle va détruire le paysage

Elle fait baisser la valeur des terrains.

C'est une décision de technocrates

Elle nuira au tourisme et à l'économie dans le Quercy Blanc.

Elle n'existe que pour écouler le surplus de production des centrales nucléaires

Il y a toujours un risque pour la santé

Un vrai programme d'économie d'énergie permettrait d'éviter la création de cette nouvelle ligne

Plutôt convainquant

Plutôt pas convainquant

NSP

I21

[information] Le projet de ligne a fait l'objet de plusieurs études dans les années 90. En 1996 et 1997, un nouveau projet est soumis à concertation. En 1999, le préfet opte pour la construction d'une ligne Très haute tension traversant le Quercy blanc. Fin 2002, suite à une opposition persistante un débat public local comprenant plusieurs réunions dans différentes parties du Lot et dans quelques communes du Tarn et Garonne a été organisé pour que chacun puisse connaître et discuter les différentes solutions. L'objectif du débat n'était pas de choisir entre les différentes solutions mais d'apporter un éclairage sur les suites à donner au projet.

Q27- Etiez-vous informé de ces différentes étapes ?

oui, en grande partie ou totalement

oui, mais seulement en partie

non, pas vraiment

non, pas du tout

nsp

Q28- Saviez-vous qu'un débat local public avait été organisé à la fin 2002 sur ce projet ?

oui

non
nsp

Q29- Filtré par connaissance du débat (Si oui en Q28)

Comment avez-vous été informé de la tenue du débat local? (*plusieurs réponses possibles*)

par les journaux ou la télévision

par une documentation sur le projet envoyée par la Poste

par le bulletin d'information municipale ou en assistant au conseil municipal

par une association

par un membre de votre famille, par un ami,

par un voisin, par un ou des collègues de travail

par des commerçants

par un élu

autre

nsp

Q30 Filtré par connaissance du débat (Si oui en Q28) Des personnes de votre entourage ont-elles participé à ce débat ?

Oui

Non

Nsp

Filtré par connaissance du débat (Si oui en Q29)

Q31 Et vous-même, avez-vous personnellement assisté à une ou plusieurs réunions ?

Oui

Non

nsp

Q31 bis (Si oui en Q31)

Pouvez-vous me citer la ou les réunions auxquelles vous avez assisté ?

[*Ouvert Précodé,*

réunion d'ouverture le 04 octobre à Cahors

réunion du 19 octobre à Degagnac

réunion du 5 novembre à Montaigu de Quercy

réunion thématique « lignes et santé » du 13 novembre à Gourdon

Réunion thématique « la maîtrise de la demande d'électricité et les différents types de production électrique » du 21 novembre à Caussade

Réunion du 29 novembre à Montdoumerc

Réunion du 3 décembre à Sauzet

Réunion de clôture du 17 décembre à Cahors

]

A tous :

Q32

D'une manière générale, pensez-vous que le dispositif du débat local soit... ?

Une très bonne chose

plutôt une bonne chose

plutôt une mauvaise chose

Très mauvaise chose

nsp

Q33 Pourquoi ?(question ouverte.)

A tous

Q35 Pour chaque proposition, pouvez-vous dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord.

D'après vous, le débat local, c'est :

[Alea entre les items]

L'occasion de s'informer sur des projets

Une bonne manière de faire participer le public aux projets d'aménagement

Une contrainte administrative de plus

Un moyen de faire passer une décision déjà prise

Une tribune qui favorise seulement les opposants à un projet

Un dialogue constructif entre toutes les parties concernées

Tout à fait d'accord

Plutôt d'accord

Plutôt pas d'accord

Pas du tout d'accord

nsp

Q36

Selon vous, lors d'un débat local autour d'un projet d'implantation d'une ligne électrique, le public est-il capable de débattre des points suivants ?

(rotation aléatoire des items)

la définition du tracé de la ligne

l'emplacement des pylônes

le bien fondé du projet

le choix entre plusieurs solutions techniques

Les risques liés à la santé et à l'environnement

Oui

Non

Nsp

Q37 Participer à un débat local, c'est selon vous :

décider de la réalisation d'un projet

faire part de son opinion aux décideurs

s'informer pour participer de manière efficace à l'enquête publique

[rotation aléatoire des items]

oui

non

nsp

Filtré par connaissance du débat (Si oui en Q28)

Q38 Différents moyens ont été mis à la disposition du public pour s'informer et s'exprimer sur le projet. Dites pour chacun d'entre eux, si vous les connaissez :

Site internet du débat (oui/non)

N°vert

Cahier d'acteur

Journal du débat

CD-rom

Carte réponse pré-affranchie mis à disposition dans les lettres du débat et au cours des réunions publiques

A tous

Q39 A l'issue du débat, RTE c'est à dire le gestionnaire public du réseau de transport d'électricité, a annoncé le retrait de son projet de construire une ligne Très Haute Tension dans le Quercy blanc. Selon vous, cette annonce était-elle prévisible ?

Oui

Non

Nsp

Q40 Pour éviter la création d'une nouvelle ligne, RTE propose aux pouvoirs publics de modifier et de renforcer la ligne existante entre Ferrouge et Cahors. Cette solution implique notamment le doublement de la ligne entre Ferrouge et Gourdon.

Pensez-vous que cette solution soit

tout à fait satisfaisante

plutôt satisfaisante

plutôt pas satisfaisante

pas du tout satisfaisante

nsp

Signalétique

Voici une liste de choses. Selon vous, représentent-elles pour la santé un risque très grand, assez grand, pas très grand ou pas grand du tout :

avec rotation des items

Les engrais chimiques

Les pesticides utilisés pour la production de plantes

Les aliments génétiquement modifiés

Le voisinage d'une centrale nucléaire

Le voisinage d'une usine de produits chimiques

Le voisinage d'une ligne électrique à haute tension

Le voisinage d'une antenne de transmission pour les téléphones mobiles

En ce qui concerne les centrales nucléaires, laquelle de ces trois solutions a votre préférence pour la France ?

Il faut continuer de construire des centrales nucléaires

Il ne faut pas construire de nouvelles centrales nucléaires mais continuer à faire fonctionner celles qui existent

Il faut arrêter toutes les centrales nucléaires

A votre avis, est-ce que les hommes politiques, en général, se préoccupent beaucoup, assez, peu ou pas du tout de ce que pensent les gens comme vous ?

Beaucoup

Assez

Peu

Pas du tout

nsp

Diriez-vous qu'en France la démocratie fonctionne très bien, assez bien, pas très bien ou pas bien du tout ?

Très bien

Assez bien

Pas très bien

Pas bien du tout

nsp

Avez-vous l'habitude, vous personnellement, de le lire, parcourir ou consulter chez vous ou ailleurs La dépêche du Midi

Oui
non

Si oui, Est-ce ...

- Tous les jours 1
 - 3 à 5 fois par semaine 2
 - 1 à 2 fois par semaine 3
 - 2 à 3 fois par mois 4
 - Moins souvent 5
-

Situation familiale

Q Etes-vous :

Marié

Vivant maritalement

Célibataire

Veuf(ve), divorcé(e), séparé(e)

Etes-vous membre d'une ou plusieurs associations ?

aucune

une

plusieurs

nsp

Etes-vous membre d'association de défense de l'environnement ?

oui

non

nsp

Occupez-vous un mandat politique ?

Oui

non

nsp

Quelle est votre profession actuelle ou la dernière profession que vous ayez exercée ?

Enquêteur attention : si retraité ou femme au foyer, noter l'ancienne profession

Noter en clair en faisant préciser le plus possible

/...../

Profession recodée

Agriculteur exploitant (à son compte)

Artisan petit commerçant (à son compte)

Chef d'entreprise de plus de 10 salariés (à son compte)

Profession libérale (à son compte - SAUF paramédical)

Professeur / profession scientifique (salarié)

Cadre et autre profession intellectuelle supérieure (salarié)

Profession intermédiaire (salarié ou paramédical asc)

Instituteur ou assimilé (salarié)
Employé (salarié)
Personnel de service (salarié)
Ouvrier / Ouvrier agricole
Retraité
Elève / étudiant
Autres inactifs

Critère CSP Chef de famille utilisé en quota :

Agriculteur
Artisan, commerçant, chef d'entreprise, prof. libérale, prof. intellectuelle sup., cadres sup.
Profession intermédiaire, cadre moyen
Employé, personnel de service
Ouvrier
Retraité, autre inactif
Statut

Q Etes-vous :

Inscrit à l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

Salarié du secteur privé

Salarié du secteur public

A son compte

Inactif

Critère utilisé pour quota : dernier diplôme obtenu

Q Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu ?

Aucun diplôme

Certificat d'Etudes primaire

BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges

CAP

BEP

Baccalauréat général

Baccalauréat technologique, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit

Diplôme universitaire de 1^{er} cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé

Diplôme universitaire de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école

Revenu

Q Nous désirons savoir à quel niveau de revenus se situe votre foyer en comptant : les allocations familiales et les revenus professionnels de tous les membres du ménage y compris les heures supplémentaires, primes et 13^{ème} mois, ainsi que les autres ressources financières de tous les membres du ménage : pension retraite, revenus fonciers mobiliers et immobiliers.

Parmi les tranches suivantes, dans laquelle se situe le revenu mensuel nets avant impôt de votre foyer ?

Moins de 499 Euros / Moins de 3 299 Francs

De 500 à 749 Euros / De 3 300 à 4 899 Francs

De 750 à 999 Euros / De 4 900 à 6 599 Francs

De 1 000 à 1 499 Euros / De 6 600 à 9 799 Francs

De 1 500 à 1 999 Euros / De 9 800 à 13 099 Francs

De 2 000 à 2 499 Euros / De 13 100 à 16 399 Francs

De 2 500 à 2 999 Euros / De 16 400 à 19 699 Francs

De 3 000 à 3 499 Euros / De 19 700 à 22 999 Francs

De 3 500 à 4 499 Euros / De 23 000 à 29 499 Francs

De 4 500 à 5 999 Euros / De 29 500 à 39 399 Francs

De 6 000 à 7 499 Euros / De 39 400 à 49 199 Francs

De plus de 7 500 Euros / Plus de 49 200 Francs

Ancienneté de résidence dans la commune

Q Depuis combien de temps, habitez-vous à (commune) ?

Moins d'un an

Entre 1 et 4 ans

Entre 5 et 9 ans

Entre 10 et 20 ans

Plus de 20 ans

Type d'habitat

Q Habitez-vous...

Dans une maison individuelle

Dans un immeuble de type HLM

Dans un immeuble de type résidentiel

Propriétaire ou locataire du logement

Q Etes-vous...

Propriétaire de votre logement (y compris accédant à la propriété)

Locataire ou sous-locataire de votre logement

Logé gratuitement dans votre logement (par exemple : parents, amis, employeur, viager)

Ancienneté d'habitation dans votre département

Proximité partisane

Q Parmi les partis politiques suivants, pouvez-vous me dire duquel vous vous sentez le plus proche ou disons le moins éloigné ?

Lutte Ouvrière (Extrême gauche)

La Ligue Communiste Révolutionnaire

Le Parti Communiste

Le Parti Socialiste

Le Mouvement des Citoyens ou Pôle Républicain (de Jean-Pierre Chevènement)

Les Verts

Un autre parti écologiste

L'UDF (de François Bayrou)

L'UMP, l'Union pour un Mouvement Populaire (regroupant l'ancien RPR, l'ancienne Démocratie

Libérale et des personnalités de l'UDF)

Le Rassemblement pour la France (de Charles Pasqua)

Le Mouvement National Républicain (de Bruno Mégret)

Le Front National (de Jean-Marie Le Pen)

(Aucun)

Sexe de l'interviewé

Homme

Femme

âge

Quel est votre âge ?

A TOUS

Combien de personnes vivent actuellement dans votre foyer, en comptant tout le monde, y compris vous même ?...

/__/ (**plus de 9 personnes, coder 9**)

Vous-même ou un membre de votre foyer possédez-vous ?

(oui/non/nsp)

Votre logement
Une résidence secondaire
Une entreprise, un fonds de commerce ou des terres
Des valeurs mobilières (actions, sicav,...)
Un livret A (à la caisse d'épargne, à la poste)
Des biens immobiliers de rapport